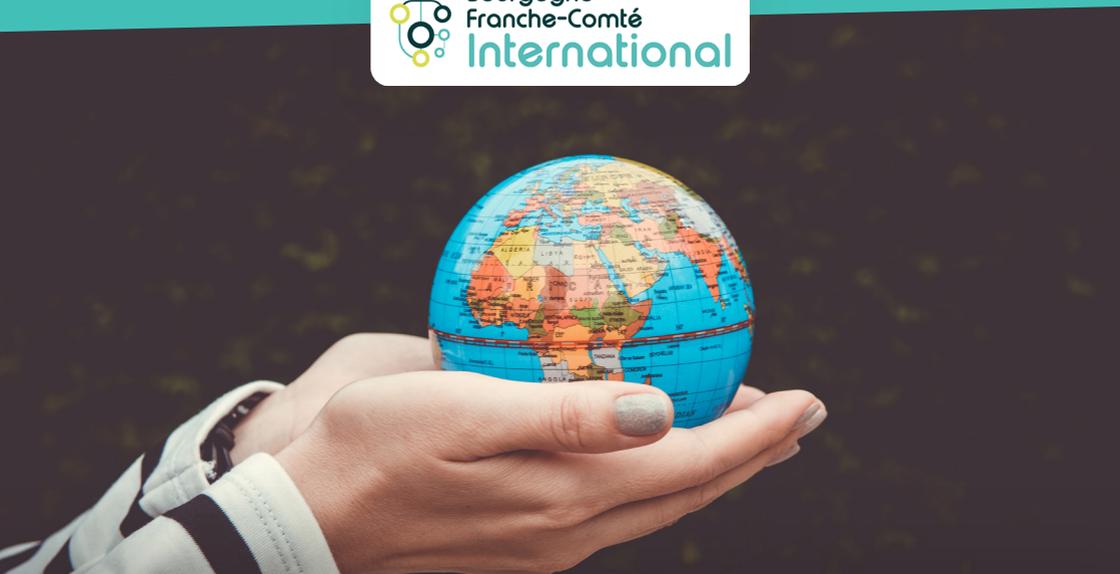


POUR UNE MOBILITÉ INTERNATIONALE ACCESSIBLE À TOUS LES JEUNES DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

RECUEIL D'INITIATIVES ET REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES



Pour une mobilité internationale accessible à tous les jeunes de Bourgogne-Franche-Comté

Recueil d'initiatives et repères méthodologiques

Publication réalisée avec le soutien de France Volontaires, de la Conférence régionale des réseaux régionaux multi-acteurs (CIRRMA), de l'Agence Française de Développement (AFD) et de la Direction régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de Bourgogne-Franche-Comté (DREETS)

Date de publication: Mars 2022

Coordination et rédaction: Benjamin MICHEL, Gena ROTA, Benjamin LEGER et Ousmane SYLL (BFC International)

Remerciements: Sarah BASTABLE (CEMEA), Sophie CHEVIRON (PIJ de Belfort), Thomas COSSE, François GROLLIER et Michel DE MARCH (France Volontaires), Edith GODFROY (Département du Territoire de Belfort), Hassan HADJADJI (AJC 70), Salah HAMDAROU (Interstice), Delphine ISSARTEL (CRIJ Bourgogne-Franche-Comté), Kévin LE GAL et Timothée ROMAIN (Atelier Léo Lagrange de Dijon), Andréa LEMOINE et Marie RIVOLLET (RéCiDev),

Jean-Yves METIN (Fédération régionale des Maisons Familiales Rurales de Bourgogne-Franche-Comté), Isabelle PERASSO-BIARD (Ville de Nevers), Anne VILLIER (Ville de Dijon), Paola MELOSU (Centre de Beaumotte – Solidarités Jeunesses), Franziska RIEGGER (Maison de Rhénanie-Palatinat), Denise BOUSQUET et Coline CAMPION (APPUIS), Azzedine M'RAD et Patricia CHASTEL (DRAJES de Bourgogne-Franche-Comté), Blandine ARTHUR (DREETS de Bourgogne-Franche-Comté)

Graphisme et mise en page: Vincent HANRION (contact@chezvincent-studiographique.com)

SOMMAIRE

Sigles	4
Éditos	5
Introduction	9
PARTIE 1 : Adapter l'accompagnement proposé aux difficultés rencontrées par les jeunes	14
Décrypter les principaux freins à l'engagement des jeunes en difficulté dans un projet de mobilité internationale	15
Identifier et mobiliser les jeunes dans la démarche projet	19
Préparer les jeunes à vivre une expérience d'interculturalité	21
Garantir le bon déroulement de la mission sur place	24
Accompagner les jeunes au retour à faire le bilan et valoriser l'expérience vécue	26
PARTIE 2 : Panorama d'initiatives régionales en faveur de l'engagement et de la mobilité à l'international des jeunes en difficultés	31
PARTIE 3 : Les acteurs ressources de Bourgogne-Franche-Comté	51
Annexe	57
Glossaire des dispositifs de mobilité et d'engagement à l'international	57
Notes	62

SIGLES

AFD:	Agence Française de Développement	FONJEP:	Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
AJC 70:	Association Jeunes Citoyens de la Haute-Saône	INJEP:	Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire
AKI:	Acquis de la Mobilité Internationale	JAMO:	Jeune Ayant Moins d'Opportunités
APPUIS:	Association Pour Promouvoir et Unifier les Initiatives Solidaires	JSI-VVV/SI:	Jeunesse Solidarité Internationale – Ville, Vie, (Vacances / Solidarité Internationale)
BFC International:	Bourgogne-Franche-Comté International	MFR:	Maisons Familiales Rurales
BIJ:	Bureau Information Jeunesse	MJC:	Maison des Jeunes et de la Culture
CAF:	Caisse d'Allocations Familiales	MJC-CS:	Maison des Jeunes et de la Culture – Centre Social
CCAS:	Centre Communal d'Action Sociale	NEET:	<i>Not in Employment, Education or Training</i> (Ni en Emploi, Scolarisé ou en Formation)
CEMÉA:	Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active	PIJ:	Point Information Jeunesse
CES:	Corps Européen de Solidarité	QPV:	Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville
CLAP:	Comité Local d'Aide au Projet	RéCiDev:	Réseau Citoyenneté Développement
CRJU:	Centre Régional d'Information Jeunesse	SCIR:	Service Civique à l'international et en réciprocité
CROUS:	Centre Régional des Œuvres Universitaires Scolaires	VIA:	Volontariat International en Administration
DIRECCTE:	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi	VIE:	Volontariat International en Entreprise
DREETS:	Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités	VIES:	Volontariats Internationaux d'Échange et de Solidarité
DRJSCS:	Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale	VSI:	Volontariat de Solidarité Internationale
DRCS:	Direction régionale de la cohésion sociale	VTI:	<i>Volunteering for Tolerance and Involvement</i> (Volontariat pour la tolérance et la participation)
EIVA:	<i>Empower-Innovate-Value-Act</i>	ZRR:	Zone de Revitalisation Rurale
FAIVE:	Forum des Acteurs et Initiatives de Valorisation des Engagements		
FRMFR:	Fédération Régionale des Maisons Familiales Rurales		

ÉDITOS :

LILIANE LUCCHESI

Présidente de BFC International,
Conseillère régionale déléguée
à la solidarité internationale, à la mobilité
internationale des jeunes et aux Objectifs
de développement durable (ODD)



Association de loi 1901 au service de l'intérêt général, **Bourgogne-Franche-Comté International (BFC International) est un réseau régional multi-acteurs engagé aux côtés des associations, des collectivités territoriales, des institutions et des entreprises de Bourgogne-Franche-Comté pour les accompagner et les soutenir dans la mise en place de leurs projets de coopération et de solidarité internationale.** Cette ambition se matérialise par la mise en place d'un observatoire, l'information des acteurs et la promotion de leurs initiatives, l'animation du territoire, la coordination de dispositifs et de projets, la mise en réseau des porteurs de projets et le renforcement de leurs capacités pour agir plus efficacement à l'international et en Bourgogne-Franche-Comté.

BFC International travaille en étroite collaboration et dans une logique de complémentarité avec les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'État, tout

particulièrement avec la Préfecture de Bourgogne-Franche-Comté, la Région académique de Bourgogne-Franche-Comté (notamment la Délégation régionale académique aux relations européennes, internationales et à la coopération – DRAREIC – et la Direction régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports – DRAJES) et la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS).

La mobilité internationale et l'engagement citoyen figurent parmi les axes principaux de travail de BFC International, notamment pour les rendre accessibles au plus grand nombre, en particulier issus des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) et ceux des Zones de Revitalisation Rurale (ZRR). En effet, les freins d'accès à la mobilité européenne et internationale sont d'autant plus importants pour les jeunes qui rencontrent des obstacles au quotidien, alors même qu'une expérience de mobilité

à l'international peut avoir des répercussions exceptionnelles pour leur insertion socio-professionnelle. Pour que la mobilité européenne et internationale devienne une réalité pour tous les jeunes de notre région et qu'elle impacte concrètement et positivement leur avenir, nous devons relever plusieurs défis : sensibiliser et informer davantage les jeunes et les structures de la région, mieux accompagner en ingénierie de projets les acteurs qui souhaitent faire leurs premiers pas dans la mobilité européenne et internationale, faciliter la mise en réseau et les synergies, développer de nouveaux outils pour faciliter l'engagement, valoriser les initiatives, etc.

Face à ces défis, BFC International et la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de Bourgogne-Franche-Comté, avec le soutien de France Volontaires, ont initié en 2019 un travail de valorisation et de capitalisation des initiatives de volontariat à l'international menées par les acteurs du territoire, en lien avec des jeunes éloignés de la mobilité. De cette dynamique est né le recueil *Pour une mobilité internationale accessible à tous les jeunes de Bourgogne-Franche-Comté – Recueil d'initiatives et repères méthodologiques*.

Ainsi, cet outil tend à fournir aux acteurs du territoire des clés de compréhension pour accompagner des jeunes, quel que soit leur profil, dans un parcours de mobilité européenne et internationale, illustrées par des initiatives inspirantes de structures de Bourgogne-Franche-Comté.

Accueillir des jeunes volontaires européens ou internationaux dans son organisation, faciliter le départ de jeunes de sa ville, de son quartier ou de sa région à l'étranger, organiser des chantiers de jeunes à l'international, etc. Les possibilités sont nombreuses mais mettre en place ces initiatives demande un réel engagement et un réel accompagnement, tant des structures que des jeunes. C'est pourquoi l'équipe de BFC International se tient à la disposition de tous les acteurs du territoire qui souhaiteraient s'engager dans cette dynamique!

Bonne lecture!

Liliane LUCCHESI,
Présidente de BFC International,
Conseillère régionale déléguée à la solidarité internationale, à la mobilité internationale des jeunes et aux Objectifs de développement durable (ODD)

LE SERVICE ÉGALITÉ DES CHANCES ET ACCÈS À L'EMPLOI DE LA DREETS



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Nées en avril 2021 suite au regroupement des DIRECCTE¹ et des DRCS2², les Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) regroupent les services déconcentrés de l'État dans les domaines de la cohésion sociale, du travail et de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle. En Bourgogne-Franche-Comté, la DREETS mobilise près de 200 agents pour soutenir les organisations du territoire dans la sauvegarde des entreprises et de l'emploi, l'anticipation et l'accompagnement des mutations économiques, l'accompagnement des transitions professionnelles, le développement et le contrôle de la formation professionnelle, l'apprentissage, les relations commerciales et la protection des consommateurs ou encore la lutte contre les discriminations.

Dans le domaine de la cohésion sociale, la DREETS se mobilise pour soutenir les publics les plus vulnérables et notamment les jeunes éloignés de l'emploi rencontrant des difficultés à s'insérer dans le milieu professionnel. Dans ce cadre, la mobilité internationale, réalisée dans un cadre formel ou informel, représente un levier extrêmement intéressant et adapté pour les jeunes, en leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences, de renforcer leur confiance en soi, de s'ouvrir au monde et aux autres, de renforcer leurs capacités d'adaptation et finalement, leur employabilité à leur retour de mission. C'est pourquoi la DREETS a souhaité s'associer à BFC International depuis 2018 pour renforcer la mobilisation des acteurs pour plus de mobilité internationale et de citoyenneté pour les jeunes, ainsi que pour valoriser et capitaliser des initiatives de volontariat à l'international menées par des structures en

-
- 1 DIRECCTE : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
 - 2 Direction régionale de la cohésion sociale

région avec des publics jeunes éloignés de la mobilité, issus notamment de Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) et de Zones de Revitalisation Rurale (ZRR).

La réalisation de ce recueil de pratiques, *Pour une mobilité internationale accessible à tous les jeunes de Bourgogne-Franche-Comté – Recueil d’initiatives et repères méthodologiques*, est l’aboutissement de plusieurs temps de rencontres, d’échanges et d’ateliers avec les acteurs de Bourgogne-

Franche-Comté. Il a vocation à faciliter l’accès du plus grand nombre de jeunes de la région à l’insertion socio-professionnelle via la mobilité européenne et internationale.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

**Le service Égalité des chances
et accès à l’emploi de la DREETS**

INTRODUCTION

Engendrant une réduction sans précédent des déplacements internationaux, la crise sanitaire mondiale que nous traversons nous rappelle à quel point la circulation des individus d'un pays à l'autre est prépondérante. Si les échanges virtuels se sont très largement développés durant cette période, ouvrant la voie à de nouvelles formes d'échanges internationaux, ils ont paradoxalement révélé l'intérêt et la plus-value d'une mobilité physique : elle permet aux individus de créer des liens plus étroits, de co-construire plus facilement des initiatives communes, d'apprendre de nouvelles langues, de renforcer leur capacité d'adaptation, de réduire leur appréhension des différences culturelles, de développer de nouvelles compétences et d'optimiser leur employabilité ou de se découvrir et de s'épanouir personnellement. Plus largement, la mobilité physique accentue nettement l'engagement citoyen et contribue très clairement au développement de partenariats durables entre acteurs, deux éléments incontournables pour répondre aux défis sociaux, économiques et environnementaux contemporains.

La crise sanitaire offre l'occasion de réfléchir au sens que nous souhaitons donner à la mobilité internationale. Il semble désormais possible d'échanger davantage à l'échelle internationale sans pour autant se déplacer, grâce aux outils de communication à notre disposition. Au-delà de la limitation des déplacements géographiques que nous avons vécue, les conséquences écologiques engendrées sont particulièrement pointées du doigt. Dans cette perspective, une réflexion de fond sur l'impact et la plus-value de la mobilité internationale au regard des enjeux de développement de nos sociétés semble pouvoir s'ouvrir : privilégier une mobilité sensée, d'un point de vue collectif comme individuel, pour maximiser ses effets positifs et limiter son empreinte écologique. Toutefois, de profondes inégalités dans l'accès aux déplacements internationaux sont constatés. Agir en faveur de ceux qui en ont le plus besoin, notamment les jeunes en difficultés, en leur permettant de bénéficier d'une expérience de mobilité internationale, incarne un défi majeur.

De **nombreux dispositifs existent aujourd'hui**¹ et permettent aux jeunes de vivre une expérience d'engagement à l'international : Service Civique à l'international et en réciprocité, chantiers de solidarité internationale (dispositifs « Jeunesse Solidarité Internationale – JSI » et « Ville, Vie, Vacances et Solidarité Internationale – VVV/SI »), Corps Européen de Solidarité (CES), Échanges de jeunes Erasmus+, Volontariat de Solidarité Internationale (VSI), Volontariat International en Entreprise (VIE), Volontariat International en Administration (VIA), dispositifs de mobilité internationale des collectivités territoriales ou chantiers internationaux de bénévoles, etc. Or, force est de constater que **tous les jeunes n'ont pas les mêmes facilités d'accès à ces opportunités de mobilité internationale**. En effet, nombre d'entre eux ne les connaissent pas et certains, déjà confrontés dans leur quotidien à de nombreux obstacles, considèrent qu'il n'est pas envisageable de s'engager à l'international.

Quels sont les publics de jeunes concernés ?

La mobilité internationale **doit devenir plus accessible** et mobiliser davantage de jeunes qui ont a priori, le moins de chance d'en profiter. La notion de « **Jeunes ayant moins d'opportunités** » (JAMO) a été introduite par la Commission européenne dans le cadre de sa stratégie de lutte contre l'exclusion sociale

et la pauvreté des jeunes. Cette terminologie fait référence aux jeunes défavorisés vis-à-vis de leurs pairs en raison de facteurs d'exclusion et d'obstacles qui freinent leur accès à l'emploi, à l'éducation formelle et non formelle, à la mobilité notamment internationale mais également nationale, au processus démocratique et à l'intégration dans la société. Plus spécifiquement, les facteurs d'exclusion et d'obstacles peuvent être de différentes natures² : handicap (mental, physique, sensoriel, etc.), problèmes de santé (maladies graves ou chroniques), difficultés éducatives (difficultés d'apprentissage, décrochage), obstacles économiques (faible niveau de vie ou de revenu, situation de pauvreté ou précarité), obstacles sociaux (discriminations en raison du genre, de l'âge, de l'ethnicité, de la religion, de l'orientation sexuelle, du handicap, etc.) et géographiques (résidant dans des zones rurales ou reculées ou des zones urbaines défavorisées).

Bien souvent, les freins se cumulent et une fois combinés, ils contribuent à **renforcer durablement la situation d'exclusion ou d'éloignement des jeunes** concernés. On peut également noter l'existence de **jeunes dits « invisibles »** : des jeunes en grande difficulté d'insertion et qui ne bénéficient par ailleurs d'aucune forme d'aide ou d'accompagnement institutionnel et ne fréquentent aucune structure d'accompagnement, de formation ou d'insertion³.

1 France Volontaires : « Les différents volontariats » : www.france-volontaires.org/avant-le-volontariat/les-differents-volontariats/

2 Talleu C, *L'accès des jeunes avec moins d'opportunités à la mobilité internationale dans un cadre non formel*, Étude INJEP, Mai 2016, p.10

3 Conseil d'Orientation des politiques de jeunesse, *Repérer et mobiliser les jeunes*, 2017

Quels enjeux sur le territoire régional ?

La Bourgogne-Franche-Comté, territoire majoritairement rural, fait partie des régions françaises les moins peuplées. Selon l'INSEE, la région comptait environ 2 811 423 habitants en 2017 (11^e rang sur 13 régions), dont **455 558 jeunes ayant entre 15 et 29 ans**, soit 16,2% de la population totale (contre 18% en France métropolitaine), une part relative qui ne cesse de décroître ces dernières années⁴.

Les jeunes dont la situation personnelle, sociale ou géographique limite l'engagement dans un projet de mobilité internationale sont nombreux en région.

À titre d'exemple, parmi l'ensemble des jeunes, 117 000 viennent de Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) et près de 20 000 sont issus des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) et représentent 13,3% des 150 000 habitants recensés dans les 58 QPV de la région⁵. Par ailleurs, le taux de mobilité internationale est nettement plus faible que la moyenne des jeunes métropolitains. En 2018, seulement **15% des jeunes étaient partis à l'étranger au cours des 5 dernières années** pour un séjour de plus de 15 jours hors vacances scolaires, soit 5 points de moins que l'ensemble des jeunes de France métropolitaine (INJEP).

.....

4 INSEE, Dossier complet:

Région Bourgogne-Franche-Comté, 2022 www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=REG-27

5 DRJSCS, Chiffres-clés Bourgogne-Franche-Comté, édition 2017:

www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte/content/download/35763/241879/file/DRJSCS_BROCH-CHIFFRES-CLES_0617.pdf

Les efforts à mettre en œuvre en Bourgogne-Franche-Comté sont donc très importants pour permettre aux jeunes du territoire de bénéficier d'une mobilité internationale, au même titre que ceux des autres régions, mais plus encore pour les jeunes en difficultés. Cela nécessite une prise de conscience des possibilités par les jeunes concernés eux-mêmes, mais surtout par les acteurs qui composent leur environnement, notamment les professionnels de l'éducation, de la formation ou de l'insertion. Cette mobilité doit avant tout être accompagnée et reconnue comme un levier majeur de l'insertion et de l'engagement dans la vie citoyenne, une étape vers la remobilisation favorisant le développement des savoir-être et savoir-faire.

Comment permettre à davantage de jeunes bourguignons-franc-comtois de bénéficier d'une mobilité internationale réussie ? Comment les structures du territoire accompagnent-elles des jeunes en difficultés sur des projets de mobilité internationale ? Quels sont les freins rencontrés par ces jeunes et comment les surmonter ? Quelles sont les conditions de mobilisation de nouvelles structures et de nouveaux jeunes, en particulier ceux éloignés, dans un projet de mobilité et d'engagement à l'international ?

Une dynamique de concertation régionale autour de l'accessibilité de la mobilité internationale en Bourgogne-Franche-Comté

Pour répondre à ces questionnements, BFC International et la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)⁶ de Bourgogne-Franche-Comté, ont initié en 2019 une **dynamique régionale de valorisation et de capitalisation des initiatives de volontariat à l'international** menées par des structures de la région avec des publics jeunes éloignés de la mobilité, issus notamment de Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) et de Zones de Revitalisation Rurale (ZRR). BFC International a bénéficié d'un soutien financier et technique de France Volontaires à travers son dispositif « Forum des Acteurs et Initiatives de Valorisation des Engagements (FAIVE) » et de l'Agence Française de Développement (AFD) afin de mener à bien cette démarche de capitalisation à l'échelle régionale. Cette dynamique s'est concrétisée à travers plusieurs temps forts qui se sont échelonnés entre 2019 et 2020 :

› L'organisation de quatre temps d'information et d'échanges organisés sur la thématique de l'accessibilité de la mobilité internationale des jeunes les plus en difficulté

Ces rencontres territoriales co-organisées par France Volontaires, le CRIJ Bourgogne-Franche-Comté, la DREETS de Bourgogne-Franche-Comté et BFC International avaient pour objectif, à travers des temps de témoignages et d'échanges, de valoriser les projets de mobilité menés par des structures de la région et de faciliter le partage d'expériences et de pratiques pouvant essaimer sur le territoire. Ces réunions locales se sont déroulées entre mai et juin 2019 à Nevers, Dijon, Belfort et Besançon et ont permis de rassembler 51 participants issus de 37 structures différentes.

› L'organisation de trois rencontres régionales d'échanges et de concertation

Le 18 septembre 2019, a eu lieu une première **rencontre régionale des acteurs de la mobilité internationale** en partenariat avec le CRIJ de Bourgogne-Franche-Comté et la Maison de l'Europe de Bourgogne-Franche-Comté. Elle a rassemblé plus de 60 participants à la Maison régionale de l'innovation de Dijon. Cet événement visait à relancer une dynamique de concertation à l'échelle

.....

6 Créée le 1^{er} avril 2021, la DREETS est le résultat de la fusion de l'ex-Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRRECTE) et de la Direction régionale de la cohésion sociale (DRCS). Pour rappel, la DRCS avait été créée en janvier 2021, lors de la restructuration de l'ex-Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), avec qui BFC International travaille en étroite collaboration depuis 2018.

régionale afin d'étudier les conditions d'une mise en réseau sur le long terme, d'établir un état des lieux des outils disponibles et de recenser les attentes des acteurs du territoire. Trois ateliers y étaient proposés : l'un sur les ressources et outils à disposition, tels que la plateforme agitateursdemobilité.fr, un autre sur la communication et les actions de promotion de la mobilité et enfin un dernier portant sur le renforcement des capacités et la mise en réseau des acteurs.

Le 9 et le 16 décembre 2020, deux rencontres régionales ont été organisées en partenariat avec la DREETS de Bourgogne-Franche-Comté et BFC International autour de la thématique « **Mobilité internationale et Politique de la Ville** ». Elles ont rassemblé 102 participants en visioconférence. La première rencontre visait à présenter des outils pour aborder la mobilité internationale avec des publics jeunes éloignés à travers les témoignages de structures du territoire expérimentées. La seconde rencontre avait pour objectif d'échanger, sous forme d'ateliers *World café*, **autour des freins à l'engagement** des jeunes les plus en difficultés, d'identifier collectivement **les conditions de mobilisation de nouveaux jeunes** et de **nouvelles structures** sur les dispositifs de mobilité internationale puis **faciliter le partage de bonnes pratiques entre structures** expérimentées et novices sur cette thématique.

› **La production d'un recueil de projets et initiatives portant sur l'accessibilité de la mobilité des jeunes les plus éloignés ou en difficulté**

À l'issue de ces différents temps collectifs, la dernière action initiée consistait à produire un **recueil de capitalisation des bonnes pratiques**. Cet écrit vise à **renforcer la qualité et l'impact des initiatives de volontariat à destination des jeunes de Bourgogne-Franche-Comté**, en particulier ceux en étant les plus éloignés. Plus précisément, il propose des repères méthodologiques pour le montage de projets de mobilité internationale et l'accompagnement des jeunes, ainsi qu'un panel de fiches projets valorisant les initiatives menées par des acteurs de la région via différents programmes de mobilité (CES, Service Civique, JSI, VVV/SI, etc.).

Le recueil est avant tout destiné aux **acteurs travaillant avec et pour la jeunesse** souhaitant s'inspirer de leurs pairs : les animateurs, les éducateurs, les coordinateurs des structures d'éducation populaire, de jeunesse et d'insertion, les responsables associatifs, les enseignants, chefs d'établissements et personnel académique, les élus et agents de collectivités territoriales, les représentants d'institutions, etc. En parallèle à cette dynamique, BFC International poursuit et renforce son travail d'accompagnement individualisé des acteurs du territoire régional, tout particulièrement auprès des professionnels et des bénévoles engagés dans l'accompagnement des jeunes.

PARTIE 1 – ADAPTER L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ AUX DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES JEUNES

L'un des premiers leviers identifiés à l'échelle régionale pour faciliter l'engagement des jeunes ayant moins d'opportunités dans des projets de mobilité à l'international est d'**outiller spécifiquement les acteurs de la jeunesse et de l'insertion**. Au contact direct des jeunes, les animateurs, encadrants et accompagnateurs connaissent tout particulièrement leurs problématiques, leurs histoires, leur environnement et sont les plus à même de déclencher et d'accompagner l'envie de s'engager à l'international.

Ces professionnels ont besoin d'une palette d'outils d'accompagnement adaptés aux besoins et aux attentes de leurs publics et aux projets qu'ils souhaitent mener (mobilité individuelle, collective, de court terme, de long terme, dans un cadre formel ou non formel, etc.). L'enjeu est de **sécuriser au maximum le jeune dans son parcours d'engagement** et de lui donner un maximum de clés pour comprendre la démarche dans laquelle il s'engage.

Les enjeux sont nombreux pour ces professionnels de la jeunesse qui désirent développer la mobilité internationale: iden-

tifier les jeunes, les mobiliser, les préparer à vivre une expérience à l'étranger, répondre à leurs craintes, démystifier le départ vers l'inconnu et la rencontre avec l'«Autre», etc. Sur place, ils jouent un rôle clé pour garantir la bonne conduite des actions et l'épanouissement des jeunes dans leur mission, tandis qu'à l'issue de la mobilité, ils les appuient pour: valoriser l'expérience vécue, mesurer les changements opérés et réinvestir les apprentissages acquis dans la suite de leur parcours personnel, social ou professionnel.

De manière générale, **adapter et individualiser l'accompagnement des jeunes sont des facteurs majeurs de réussite de l'expérience**. Si le temps, les moyens humains, matériels et financiers rentrent inévitablement en ligne de compte, nous verrons que pour chacune des étapes, des solutions existent pour faciliter la conduite d'un projet d'engagement et de mobilité à l'international.

DÉCRYPTER LES PRINCIPAUX FREINS À L'ENGAGEMENT DES JEUNES EN DIFFICULTÉ DANS UN PROJET DE MOBILITÉ INTERNATIONALE

Sans être exhaustive, la liste des freins répertoriés ci-dessous – issue des rencontres organisées et présentées en introduction – permet de cerner le type d'obstacles rencontrés par les jeunes en difficulté de la région en matière de mobilité internationale :

› Une forte difficulté à quitter ses repères et son entourage

Parmi les principales craintes évoquées par les jeunes accompagnés, citons les **freins psychosociaux** : les freins psychologiques inhérents à chaque jeune (craintes personnelles, etc.) mais aussi les freins sociaux, les réticences exprimées par les proches du jeune (la famille, les amis, les conjoints). En effet, les jeunes, surtout lorsqu'il s'agit d'une première expérience de mobilité, expriment souvent **la peur de partir, de quitter leurs repères et d'être éloignés de leurs proches**. Certains évoquent également un **manque de confiance en eux, le sentiment de manquer de légitimité ou la peur de ne pas être retenus** pour bénéficier d'une mobilité.

« *Souvent, les jeunes se trouvent dans une zone de confort de laquelle ils refusent de sortir car ils se sentent bien avec leurs proches. Il y a une réelle appréhension de l'ouverture à l'autre et à l'inconnu. Il est nécessaire d'inciter les jeunes à aller au-delà des frontières de leur région.* »

TÉMOIGNAGE D'UN REPRÉSENTANT D'UNE INSTITUTION

Les proches des jeunes, pour qui très souvent la mobilité internationale est une nouveauté, **projetent leurs craintes sur le jeune ou tentent parfois de le dissuader de partir**. Ainsi, **le soutien apporté par l'entourage proche est parfois limité** tant sur les plans logistique, administratif et financier que moral et peut donc inciter le jeune à retarder, réorienter, voire annuler son projet de mobilité.

« *Dans certains cas, c'est très difficile de pouvoir mettre en place des chantiers de jeunes, par exemple, car il faut rassurer les parents en permanence.*

La préparation au départ doit être faite en priorité aux parents, avant même que les jeunes en bénéficient. »

TÉMOIGNAGE D'UN REPRÉSENTANT D'UNE INSTITUTION

› La barrière de la langue

Une deuxième difficulté réside dans la peur de ne pas pouvoir vivre une expérience à l'international, comprendre ses interlocuteurs ou être compris d'eux, à cause d'un **niveau de langue étrangère perçu comme insuffisant**. Les jeunes peuvent donc adopter un comportement d'auto-exclusion car ils n'estiment pas être suffisamment à l'aise pour échanger dans une autre langue que la leur.

« *L'anglais n'est pas la matière de prédilection ou le point fort de nos jeunes et cela peut parfois les freiner dans l'engagement. Or, dans nos établissements, ils reçoivent les bases en anglais afin qu'ils puissent se débrouiller en situation à l'international. De plus, la plupart des structures d'accueil à l'international, hors Irlande et Royaume-Uni, n'ont pas l'anglais comme langue maternelle*

ce qui permet de mettre les jeunes sur un même pied d'égalité et ainsi lever le blocage psychologique.»

TÉMOIGNAGE D'UN REPRÉSENTANT D'UN ÉTABLISSEMENT D'ÉDUCATION ET DE FORMATION

- « *Les jeunes se restreignent parfois eux-mêmes lorsqu'il s'agit de candidater à une mission où il est nécessaire de parler anglais.»*

TÉMOIGNAGE D'UNE REPRÉSENTANTE D'UNE ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE

- « *Quelques années en arrière, les jeunes n'étaient pas autant obnubilés par la langue mais plutôt par les aspects pratiques et économiques de la mobilité (le départ, le logement, la nourriture, les déplacements, etc.). La langue ne devrait pas constituer un obstacle et nous savons qu'il suffit que le jeune vive une première expérience pour lui redonner l'envie de partir et lever cette crainte.»*

TÉMOIGNAGE D'UNE REPRÉSENTANTE D'UNE INSTITUTION

- » **Pallier la méconnaissance des dispositifs de mobilité et le besoin d'un accompagnement de proximité**

Les structures de Bourgogne-Franche-Comté évoquent un double obstacle. D'une part, de nombreux jeunes en difficulté **ne connaissent pas les possibilités de mobilité à l'international**, il leur est **difficile d'accéder à une information adaptée** et ils sont souvent découragés par la multitude de guides, de dispositifs ou de possibilités qui apparaissent comme un ensemble peu lisible.

- « *Accéder à l'information autour de ces dispositifs s'avère souvent compliqué : bien qu'il existe de nombreux guides qui*

expliquent aux jeunes le fonctionnement de ces dispositifs, ces informations restent assez élitistes et tous les préjugés autour de la mobilité internationale restent assez ancrés.»

TÉMOIGNAGE D'UN REPRÉSENTANT D'UNE ASSOCIATION ÉTUDIANTE

D'autre part, les jeunes ne bénéficient **pas d'un accompagnement suffisant dans la mise en œuvre de leur projet à l'international**. En effet, les professionnels du territoire qui travaillent au contact de ces jeunes ne connaissent pas toujours les possibilités d'engagement à l'international et ne maîtrisent pas souvent le fonctionnement des dispositifs de mobilité. Les jeunes ne bénéficient donc pas d'intermédiaires proches de chez eux pouvant les aider à rendre opérationnelle l'information existante, à réaliser toutes les démarches administratives et à franchir le cap de la mise en action.

- « *Le manque d'information ou la méconnaissance des dispositifs est au croisement des jeunes et des accompagnants – les jeunes n'ont pas forcément connaissance des dispositifs et les structures n'ont pas forcément les mots clés.»*

TÉMOIGNAGE D'UN REPRÉSENTANT D'UNE INSTITUTION

- « *Concrètement, le manque d'information est bien réel, mais dès lors que les jeunes l'ont intégré et ont pris connaissance des dispositifs, ils sont parfois dans l'obligation de se rendre dans des structures loin de chez eux pour être accompagnés, ce qui peut les freiner.»*

TÉMOIGNAGE D'UN REPRÉSENTANT D'UNE ASSOCIATION DE QUARTIER

› **Une temporalité de projet éloignée du « temps des jeunes »**

Enfin, les structures de Bourgogne-Franche-Comté rappellent que **les calendriers « imposés » par les programmes ou dispositifs de mobilité** (dates fixes pour les appels à candidatures ou les demandes de subvention, etc.) **ne correspondent pas toujours à l'envie et aux attentes des jeunes** qui prennent contact à un instant T. Lorsque la mobilité visée est de courte durée, les différentes étapes nécessaires au montage du projet s'échelonnent bien souvent sur plusieurs mois, voire une année entière, alors que **les jeunes ont souvent des difficultés à se projeter sur une période aussi longue**. Ainsi, un jeune peut souhaiter s'engager dans un dispositif de mobilité internationale « dans l'immédiat » mais peut se retrouver bloqué par l'absence de flexibilité du processus (inscription, candidature, formation, accompagnement, etc.) ou de la non disponibilité d'une mission à la date ou pour la durée souhaitée.

« *Pour les jeunes éloignés de la mobilité, les projets sont souvent trop longs à construire et à mettre en place, ils ne s'inscrivent pas dans cette notion d'instantanéité. Plus précisément, certains jeunes savent se projeter sur six mois ou un an, alors que d'autres souhaiteraient s'engager dans les deux semaines qui suivent.* »

TÉMOIGNAGE D'UNE REPRÉSENTANTE D'UNE STRUCTURE D'INFORMATION JEUNESSE

« *Lorsque l'on explique qu'entre le temps de la demande auprès des professionnels de la mobilité, du dépôt du projet, du déblocage des fonds et de la mise en place effective, six mois peuvent s'écouler, certains jeunes ont beaucoup de mal de le concevoir.* »

TÉMOIGNAGE D'UNE REPRÉSENTANTE D'UN ORGANISME PUBLIC DE MOBILITÉ INTERNATIONALE

« *Le temps peut représenter un frein car les jeunes ont besoin que les choses évoluent rapidement, d'observer des effets immédiats. Or, les projets de mobilité internationale peuvent être chronophages jusqu'au départ à l'étranger où presque deux années peuvent parfois s'écouler. Il peut être difficile de maintenir le groupe en haleine et soudé durant cette latence.* »

TÉMOIGNAGE D'UNE REPRÉSENTANTE D'UNE ASSOCIATION DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

À cette dimension s'ajoute le sentiment de **prise de retard dans le processus d'insertion professionnelle** ressenti par les jeunes. Ce discours est parfois tenu par les professionnels qui les accompagnent. En effet, les jeunes ne sont pas forcément encouragés à s'engager à l'international et sont souvent poussés à faire des études ou à chercher rapidement un emploi. Les **apports d'une mobilité internationale ne sont donc pas perçus** clairement par les professionnels ni par les jeunes eux-mêmes.

BONNE PRATIQUE : LA MOBILITÉ ENTRANTE COMME OUTIL D'ÉVEIL À L'INTERNATIONAL

Une première étape pour faciliter l'engagement à l'international de jeunes en difficulté serait de **favoriser la mobilité entrante** en accueillant des jeunes volontaires venus d'ailleurs dans les structures de Bourgogne-Franche-Comté.

« Accueillir sur le territoire des jeunes d'Europe ou d'ailleurs permet de créer une première passerelle vers la mobilité. Le jeune doit voir ce que peut apporter l'extérieur avant de s'engager et ce même si tous les jeunes ne partent pas, il s'agit de les habituer à s'ouvrir aux autres. »

TÉMOIGNAGE D'UNE REPRÉSENTANTE
D'UNE ASSOCIATION LOCALE

« Notre collectivité est engagée depuis dix ans pour la mobilité entrante : l'objectif de ces jeunes volontaires européens accueillis est de sensibiliser les jeunes du territoire à l'intérêt de la mobilité et les résultats sont probants. En 2011, la municipalité a accueilli les premiers volontaires et au fil des années, de plus en plus de jeunes ont cherché à s'engager dans un projet de mobilité. »

TÉMOIGNAGE D'UNE REPRÉSENTANTE
D'UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

« Le CCAS a accueilli dans son établissement des jeunes volontaires internationaux mis à disposition par une structure de la région et cela a très clairement permis de dépasser le frein de la barrière de la langue pour les jeunes Français. Il y a eu une véritable prise de confiance. Amorcer la mobilité internationale par des actions plus locales comme l'accueil de jeunes, l'organisation de vacances ou des échanges avec les associations locales sont des alternatives efficaces pour les jeunes éloignés. »

TÉMOIGNAGE D'UNE REPRÉSENTANTE
D'UN CCAS

« Suite à l'accueil d'un ou une jeune volontaire international(e) sur le territoire, il peut aussi y avoir un déblocage chez certains parents. Par exemple, une de nos volontaires allemande, qui s'est beaucoup investie au sein d'une association locale de quartier, a eu le retour d'une maman du quartier qui disait : "Ah bah tu vois Laura ! De voir comme on t'accueille, je me dis que ma fille aussi elle pourrait faire ça, parce que finalement ce n'est pas si dangereux!". »

TÉMOIGNAGE D'UNE REPRÉSENTANTE
D'UNE STRUCTURE D'ÉDUCATION
POPULAIRE

IDENTIFIER ET MOBILISER LES JEUNES DANS LA DÉMARCHE PROJET

Identifier les participants potentiels au projet de mobilité

Partant du constat que des jeunes sont plus éloignés de la mobilité que d'autres, une phase **d'identification de ces profils** est nécessaire. Si certains sont très enthousiastes à l'idée de vivre une mobilité, d'autres ne viendront pas d'eux-mêmes et mettront plus de temps à rejoindre la dynamique. Il sera donc important pour les accompagnants de mettre en place des **méthodes pour « aller vers » les jeunes et sécuriser au maximum leur parcours au sein de la structure.**

Pour les structures engagées dans la mobilité mais n'ayant pas de public « captif » ou ne parvenant pas à impliquer des jeunes d'horizons différents dans leurs projets, il est peut-être utile **de s'appuyer sur les structures de proximité travaillant avec les jeunes éloignés**, notamment celles implantées au sein de territoires ruraux ou de quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (centres sociaux, associations de quartier, missions locales, etc.). Ces structures spécialisées connaissent bien les profils des jeunes, leurs besoins ou attentes spécifiques et peuvent jouer un rôle de relais d'information et d'intermédiation avec ces publics.

Pour les structures agissant directement auprès de jeunes, plusieurs temps forts peuvent être organisés pour **déceler les envies d'engagement** :

- › Organiser une **réunion d'information collective sur la mobilité internationale au sens large**, au cours de laquelle un premier lien avec les jeunes intéressés par cette thématique peut être tissé. Ce type de rencontre permet de transmettre des informations concrètes, à travers des témoignages ou des exemples, tout en veillant à ce que les échanges soient suffisamment larges, libres et ouverts afin de pouvoir bénéficier d'un maximum d'éléments pour concevoir le projet à venir.
- › Approfondir la discussion avec les jeunes lors de **temps plus informels « hors les murs »**, **des actions de rue ou de médiation**, de manière à être au plus proche des jeunes, de susciter leur curiosité et les éveiller à la thématique.
- › **S'appuyer sur quelques anciens volontaires** pour fédérer autour du projet de mobilité. En effet, les jeunes ont besoin d'exemples concrets et de conseils pratiques pour se projeter dans une mobilité. Dans ce cadre, le retour d'expérience d'autres personnes ayant elles-mêmes vécu un projet de mobilité internationale fait souvent office de moteur à l'engagement de nouveaux jeunes.
- › **Proposer des entretiens personnalisés avec les jeunes ciblés** : ce temps d'échanges individualisé permet d'approfondir la connaissance du jeune, de son parcours, de ses motivations et de ses craintes, de manière à adapter le plus possible le projet de mobilité à ses attentes, de l'orienter vers le dispositif le plus adéquat et de fournir un accompagnement au plus près de ses besoins. L'expérience

de mobilité proposée doit être pertinente pour le jeune dans le cadre de son parcours de vie.

Mobiliser les jeunes dans un processus d'engagement

Il peut être difficile de maintenir les jeunes impliqués sur le long terme. Les acteurs du territoire ont identifié **plusieurs facteurs de réussite** pour mobiliser les jeunes durablement dans un projet de mobilité internationale :

- › **Définir un cadre clair et transparent d'engagement** : pour que les jeunes s'engagent, ils doivent comprendre le contexte dans lequel se situe le projet avant de pouvoir s'y impliquer, d'où la nécessité pour l'équipe encadrante d'être en capacité de proposer une « base » de travail solide et rassurante. Proposer une trame de projet aux jeunes peut être un bon moyen de leur mettre le pied à l'étrier. Celui-ci peut rappeler les objectifs, les activités prévues, le calendrier envisagé, etc. Il s'agit également pour les accompagnants d'être transparents sur l'implication nécessaire pour assurer l'aboutissement du projet. Par exemple, définir avec les jeunes un système de « règles partagées » qu'ils devront respecter pour participer au projet (assiduité aux réunions de préparation, temps d'implication nécessaire, respect mutuel et écoute lors des échanges avec l'équipe encadrante et/ou les autres participants, etc.).
- › **Proposer un format de mission adapté aux possibilités d'engagement des jeunes** : les projets de volontariat collectif de court-terme peuvent constituer un format particulièrement adapté pour per-

mettre à des jeunes de vivre une première expérience de mobilité à l'international. En effet, le fait de partir à plusieurs sur une courte période (environ 2 semaines) constitue un véritable défi – les jeunes quittent leur environnement et leur zone de confort – mais demeure rassurant. En cas de difficultés, le groupe constitue un premier cercle de soutien sur lequel chaque participant peut compter. Les jeunes se connaissent déjà et construisent des liens de confiance ou d'amitié dans le cadre du projet, ils sont donc plus à même de lever les éventuels freins à la mobilité ensemble, stimulés par le collectif.

- › **Harmoniser les calendriers de début de missions** proposés au sein d'une même structure en lien avec un partenaire à l'étranger (ou des partenaires se situant dans la même zone géographique) peut également **rassurer les jeunes qui s'engagent sur des missions individuelles** pour la première fois. Ainsi, bien qu'ils exercent chacun une mission de volontariat différente et en autonomie, les jeunes qui partent au même endroit et en même temps peuvent plus facilement échanger sur l'expérience qu'ils s'apprennent à vivre, partager leurs craintes, leurs envies, se préparer et effectuer ensemble le voyage. Sur place, ils peuvent également se soutenir mutuellement en cas de besoin. En termes de calendrier, **certaines périodes sont également plus propices à l'engagement** de jeunes : par exemple pour les missions de court terme, la période estivale est généralement privilégiée (disponibilité plus importante des jeunes, climat adapté dans l'hémisphère nord), tandis que pour les missions de long

terme, un démarrage en début d'année scolaire correspond souvent bien au rythme et contraintes des jeunes (réorientation, année de césure, etc.) et des organisations qui les accompagnent.

- › **Permettre aux jeunes de devenir acteur de leur projet de mobilité**: impliquer les jeunes dans le **processus de préparation de la mobilité** en leur confiant des responsabilités est un moyen de conserver leur motivation jusqu'à leur départ effectif. Il s'agit également d'adopter une certaine adaptabilité au timing de chaque jeune en optimisant les temps de rencontres, pour qu'ils puissent **s'approprier le projet le plus possible**. Ils peuvent contribuer notamment aux différentes étapes du cycle de projet. Par exemple, **mobiliser les jeunes autour du choix de la thématique principale** de la mission en lien avec leurs sensibilités facilitera leur adhésion au projet (protection de l'environnement et de la biodiversité, développement du numérique ou domaine artistique, etc.). Les jeunes peuvent également s'engager dans la **planification du projet envisagé** (appui à la définition des actions menées sur place, construction d'un planning détaillé, récolte de fonds via des actions d'autofinancement, échanges et répartition des tâches avec des jeunes et structures homologues du pays partenaire, etc.), **dans sa mise en œuvre et sa valorisation** (appui à la construction de supports de communication, promotion du projet auprès d'autres jeunes, d'autres structures, de partenaires et de financeurs etc.).

- › **Inclure les familles des jeunes dans le projet**: il est nécessaire que les jeunes se sentent soutenus et encouragés dans leur démarche de mobilité. Aussi, les proches doivent comprendre les objectifs du projet, son utilité dans le parcours du jeune. Il s'agit également de les rassurer sur l'expérience que s'apprête à vivre le jeune par le biais par exemple de sessions d'information collectives ou de temps individualisés.

PRÉPARER LES JEUNES À VIVRE UNE EXPÉRIENCE D'INTERCULTURALITÉ

La préparation au départ est une étape essentielle afin que les jeunes puissent aborder leur mission de manière plus sereine. Cette préparation au départ peut se décliner en deux parties : sous la forme d'entretiens individualisés avec le ou la jeune et à travers des temps d'échanges collectifs.

Préparation individuelle au départ

Les structures porteuses peuvent proposer des temps d'échanges personnalisés aux volontaires. Ces temps sont davantage alloués dans le cadre d'un volontariat individuel, mais peuvent également être organisés dans le cadre d'un départ collectif. Ils peuvent également prendre diverses formes ou être organisés différemment selon le dispositif mobilisé par le jeune. Plus concrètement, les temps d'échanges ont vocation à :

- › **Identifier les motivations du jeune** pour réaliser une mission de volontariat à l'international (aspirations, objectifs visés,

attentes particulières, etc.) et faire le point sur **sa situation personnelle au départ** (cadre familial, scolaire ou autre).

- › **Accompagner le jeune dans l'identification et la mobilisation du dispositif** le plus adapté à son projet d'engagement à l'international (rappel des cadres existants, appui à la recherche d'une mission, accompagnement à la réaction du CV et de la lettre de motivation, préparation aux entretiens, etc.).
- › **S'assurer que les missions proposées correspondent bien au projet du jeune**, que les objectifs pédagogiques et le déroulement sont bien compris et que les aspects pratiques sont bien clairs pour le jeune (déplacements, conditions d'hébergement sur le lieu de mission, mise en lien avec la structure partenaire, argent de poche...).
- › **S'assurer du bien-être du jeune, en le rassurant sur ses éventuelles craintes et en répondant à ses questionnements** : bien souvent les jeunes arrivent avec cinq grandes peurs liés aux besoins fondamentaux que l'équipe encadrante doit pouvoir lever avec des éléments d'explication précis et factuels (ex : *Où vais-je dormir ? Où vais-je manger ? Avec qui ou quel organisme vais-je effectuer ma mission ? Qui sont mes référents, mes collègues, les personnes autour de moi ? Que vais-je faire concrètement sur place ?*).

- › **Accompagner le jeune dans ses démarches administratives** (achat de billets d'avion, recherche de logement, mise en lien avec la structure partenaire, assurances, visas, passeport, etc.).

Préparation collective au départ

La préparation collective peut quant à elle être proposée avec l'appui de structures ressources du territoire spécialisées dans ce domaine¹. L'ajout d'une partie collective à la préparation au départ est un moyen de mettre le jeune en contact avec d'autres personnes de son âge de la région qui s'apprêtent à vivre une même expérience à l'international et parfois dans le même pays. Lors de ces préparations collectives, des notions intrinsèquement liées au volontariat international sont abordées avec les jeunes à travers différents outils ou ateliers. Parmi les notions abordées, un travail peut être effectué sur la **valeur de l'engagement, les motivations et craintes des jeunes, la découverte de l'autre et l'interculturalité, la déconstruction des stéréotypes**, mais également sur des aspects plus pratiques comme la mise en situation (prendre l'avion, par exemple).

Parmi les outils qui peuvent être mobilisés dans le cadre de ces préparations collectives, on peut notamment citer :

- › **Le « sac à dos des motivations » :**

Cet outil consiste à mettre le jeune en situation de départ à l'international et à lui proposer de choisir les motivations

1 Cf. Partie 3 : Les acteurs ressources de Bourgogne-Franche-Comté, page 51

qu'il emmènerait dans son sac à dos. Ce jeu permet d'appréhender les moteurs d'engagement du jeune, de l'orienter vers le bon dispositif, de définir le degré d'accompagnement dont le jeune aura besoin et de le guider pas à pas vers la réalisation concrète de son projet de mobilité.

› **Le « photo-langage »:**

Le photo-langage consiste à proposer aux jeunes de choisir parmi plusieurs dizaines d'images afin de partager au groupe leur perception ou leur définition d'une notion. Dans le cas d'une préparation à la mobilité, l'objectif de cette animation peut être de faciliter l'expression des jeunes autour de la solidarité internationale, d'expliquer pourquoi certaines images sont porteuses de sens pour eux et susciter les échanges au sein même du groupe. Cet exercice permet également de partir des ressentis et retours des participants pour expliquer une notion parfois difficile à appréhender, de déconstruire les stéréotypes qui y sont parfois rattachés.

› **Le « jeu de l'Albatros² »:**

Il s'agit d'une mise en situation lors de laquelle un « cérémonial » d'accueil entre membres d'une culture imaginaire « les Albatrosiens » (les animateurs) et des étrangers (les jeunes) est jouée. Ce jeu permet aux jeunes de sortir de leur zone de confort en expérimentant concrètement une situation de rencontre interculturelle. À travers cette mise en situation, les jeunes ont l'occasion de

réfléchir collectivement à l'écart entre leurs interprétations et la réalité. Certains jeunes n'ayant jamais eu l'occasion de voyager, ces temps favorisent la prise de conscience de la culture et de ses spécificités qui vont au-delà de l'observation et du ressenti.

› **Les témoignages d'anciens volontaires ou de volontaires internationaux présents sur le territoire:**

Bénéficier de l'expérience d'une personne du même âge et ayant vécu ou vivant une expérience à l'international, permet souvent de lever les craintes des jeunes. En effet, l'apprentissage par les pairs s'avère un des outils les plus efficaces tant pour attiser la curiosité que pour rassurer les jeunes s'apprêtant à vivre une mobilité. Ces témoignages peuvent être transmis par le biais de supports multiples (témoignages directs, articles, vidéos, expositions...) afin de favoriser l'échange avec le groupe. L'objectif étant de permettre aux participants d'interroger les témoins sur les différentes dimensions de leur expérience (environnement, relation avec leur structure d'accueil, condition d'hébergement, pays d'accueil...). Un temps peut également être dédié pour que les témoins partagent leurs meilleurs souvenirs de mobilité ainsi que les difficultés rencontrées.

.....

2 ccfd-terresolidaire.org/jeu-de-lalbatros

› **Un week-end de cohésion :**

Dans le cas d'un chantier collectif à l'international, la préparation du groupe au départ peut également prévoir un week-end de cohésion qui permet de resserrer les liens entre les participants et de favoriser la mise en confiance des jeunes avec l'équipe encadrante. Ce temps peut également être l'occasion d'aborder, à travers des ateliers de débriefings, les règles de vie en communauté qui seront à mettre en place lors du chantier (modalités de communication, de partage des tâches ou de responsabilités) ou encore les questions logistiques (détails fournis sur le pays d'accueil, la culture locale, le lieu d'hébergement, les transports prévus, l'activité de chantier, etc.).

GARANTIR LE BON DÉROULEMENT DE LA MISSION SUR PLACE

La phase de construction et de préparation du projet étant passée, elle laisse place à la seconde phase : l'accompagnement du volontaire durant sa mission. Il s'agit de s'assurer du bon déroulement du projet et de la coordination des jeunes lors d'un chantier international. Dans le cas d'une mobilité individuelle, l'accompagnement visera à s'assurer du bon déroulement de la mission, de veiller à la bonne adaptation et au bien-être du jeune à l'étranger.

Le cas des volontariats collectifs et chantiers internationaux

Le cadre des chantiers internationaux implique un volontariat collectif et de fait, le départ d'un groupe de jeunes accompagnés par les encadrants et/ou coordinateurs de projet. Souvent, ce cadre place les jeunes au centre du projet : ils sont accompagnés en permanence, lors de la phase préparatoire mais aussi pendant leur séjour à l'étranger. En effet, les jeunes sont eux-mêmes des ambassadeurs du projet et sont mobilisés pour des actions en amont, comme nous l'avons vu plus haut.

Le chantier international est un aboutissement de toute la préparation préalable et de l'accompagnement dispensé par la structure porteuse. La mobilité s'étale quant à elle sur une courte période et l'accompagnement est donc moins conséquent sur place, grâce à toute la planification qui a été anticipée en amont du départ. Cependant, la présence des encadrants sur place offre un repère à ces jeunes qui vivent leur première expérience de mobilité. Ils détiennent également **un rôle de médiateur** au sein du groupe en situation de départ mais aussi entre les Français et les habitants ou autres jeunes locaux qui vont participer au chantier.

L'essentiel est de toujours guider le jeune lors de sa mission et selon ses besoins : certains jeunes seront plus en retrait que d'autres et le rôle de l'encadrant vise à faire en sorte que le chantier et les relations interpersonnelles entre les différents acteurs se passent au mieux. Par exemple, il est possible **d'organiser des temps de débriefings quotidiens** avec le groupe français et aussi avec l'ensemble des participants

du chantier dans le but de connaître l'état de chacun et de communiquer s'il y a un besoin. De même, il est important de prévoir des **temps informels individuels** afin que chacun puisse vivre sa propre expérience tant sur le plan humain que sur la découverte de la culture, en dehors du cadre du chantier. Une autre alternative pour assurer le bon déroulement du chantier sur place est de **co-construire avec les jeunes en début de séjour une charte de fonctionnement** rappelant les règles de vie en communauté, les rôles et responsabilités de chacun. L'idée étant de pouvoir se référer à ce document socle en cas de tensions ou de difficultés.

Comme le dispositif « Ville, Vie, Vacances et Solidarité Internationale – VVV/SI » le propose, la **création de binômes** peut être un bon moyen d'amorcer un premier lien entre les jeunes des différents pays et de favoriser ainsi l'expérience d'immersion dans un contexte multiculturel. Organiser des échanges en visioconférence ou par le biais des réseaux sociaux en amont de l'arrivée permet aux jeunes de mieux se projeter sur la mission, d'apprendre à connaître leurs homologues internationaux, de tisser des liens forts qui faciliteront ensuite la mise en place d'une dynamique collective à leur arrivée. Une fois sur place, il est primordial de **définir avec les jeunes des temps d'échanges interculturels** (débat et temps de discussion cadrés et informels) ainsi que **des activités socioculturelles, sportives ou de découverte du territoire** afin de faciliter la cohésion et l'émulsion du groupe.

Le cas des volontariats individuels

Le cadre des volontariats individuels offre un accompagnement différent. Dans la majorité des cas, le **jeune est envoyé seul dans le pays d'intervention** pour effectuer sa mission. Durant cette période plus ou moins longue, il est important que le parcours soit sécurisé autant que possible grâce à un **principe de double tutorat**. En effet, la plupart des dispositifs de mobilité prévoient l'existence d'une structure d'envoi et d'une structure d'accueil qui assurent ensemble le suivi du jeune, de sa préparation au départ à son retour de mission.

Dans cette configuration, la **structure d'accueil** (souvent à l'étranger dans le cas d'une mobilité « sortante », ou en Bourgogne-Franche-Comté dans le cas d'une mobilité « entrante ») est **l'accompagnateur de proximité du jeune**. Son rôle sera de s'assurer du bon déroulement de la vie du jeune dans son nouvel environnement, en lui transmettant les bonnes pratiques en matière de sécurité, mais aussi en le guidant au niveau de ses activités personnelles, voire l'accompagner si besoin, ou le mettre en contact avec d'autres jeunes si cela est possible. Elle doit s'assurer également que les missions proposées lui soient adaptées et lui permettent une montée en compétences. En somme, la structure d'accueil est le relai quotidien du jeune pour toute question pratique liée à sa vie personnelle ou à sa mission de volontariat.

La structure d'envoi se charge quant à elle de préparer le jeune et **d'assurer un suivi à distance de manière plus ou moins important, selon les besoins exprimés par le jeune**. En effet, la structure d'envoi

doit vraiment s'adapter au profil du jeune volontaire concerné, en veillant à respecter son rythme, en étant à l'écoute et en évitant toute démarche d'infantilisation ou de contrôle. Plusieurs supports peuvent faciliter cet accompagnement à distance :

- › Le remplissage d'un **document de suivi de mission** (carnet de bord), afin d'assurer une formalisation des apprentissages de la mission, des ressentis du jeune, mais aussi conserver une trace écrite de l'expérience.
- › Des **points téléphoniques ou en visioconférence informels réguliers** avec le jeune, planifiés à fréquence soutenue au début de la mission (installation, appropriation du nouveau lieu de vie et de la mission) et plus espacés au fur et à mesure de l'avancée de la mission, et selon les besoins exprimés. Ces points doivent permettre de «prendre le pouls» et de s'assurer que le jeune s'épanouit dans son expérience internationale, notamment sur le plan personnel (bien-être, adaptation et intégration, santé, sécurité), sur le plan logistique (logement fourni correct, déplacements sur place pris en charge), sur le plan opérationnel (déroulement de la mission, relation avec la structure d'accueil), comme sur le plan financier (versement de l'indemnité ou de la gratification liée à la mission, etc.).
- › Des **rencontres d'étapes formelles en visioconférence** : des temps de bilan peuvent être proposés entre le jeune, la structure d'accueil et la structure d'envoi à des moments clés de l'expérience, souvent identifiés au démarrage, à mi-parcours et avant le retour. Ces rencontres permettent de suivre l'avancée

des missions, les réorienter si besoin, puis dresser un bilan de ce qui a été réalisé, en vérifiant l'atteinte des objectifs pédagogiques et opérationnels.

ACCOMPAGNER LES JEUNES AU RETOUR À FAIRE LE BILAN ET VALORISER L'EXPÉRIENCE VÉCUE

Cette étape souvent moins approfondie par les structures et par les jeunes, considérant que la mobilité s'arrête lors de la fin de la mission, constitue néanmoins une étape importante. Elle permet de valoriser et de capitaliser sur l'expérience vécue afin d'en tirer le maximum de bénéfiques.

Faire le bilan de l'expérience

Chaque structure est libre de mettre en place un processus de valorisation et d'évaluation avec le ou les jeunes concernés. Bien que les dispositifs couvrent beaucoup d'aspects de la mobilité, et fournissent notamment des outils pour écrire les achèvements du jeune, l'humanisation et la verbalisation de l'expérience vécue est un préalable à cette démarche d'accompagnement au retour. À titre d'exemple il est possible de proposer au jeune :

- › **Un bilan individuel :**

Un point peut être programmé si possible dans les jours ou semaines qui suivent le retour de mobilité, afin d'accueillir le jeune et lui souhaiter la bienvenue, de retour dans son pays. Ce temps sera l'occasion de dresser un premier **bilan à chaud**,

où le jeune pourra faire le point sur les réussites, les difficultés rencontrées et le projet post-mission. Il sera l'occasion de voir les changements qui sont intervenus, la façon dont le jeune exprime ses sentiments, parle de son séjour, de ses envies, etc. Ce bilan permettra également de définir les apports du projet de mobilité et les acquis que le jeune volontaire aura pu capitaliser durant sa mission. Un à deux mois après le retour de mission, un **bilan à froid** pourra être proposé au jeune afin de lui permettre de prendre du recul et prendre conscience de l'expérience vécue, mesurer et estimer si ses ressentis sont toujours les mêmes, et appréhender ce qu'il aura pu retirer de son volontariat, à tête reposée.

› **Un bilan collectif:**

Lorsqu'un groupe revient d'une mobilité collective, chacun de ses membres présente des ressentis différents, positifs ou négatifs. À l'instar du bilan individuel, il est utile d'effectuer un premier bilan à chaud dans les semaines qui suivent le retour avec l'ensemble du groupe, afin de permettre à chacun de livrer son retour de mobilité et de le confronter à ceux des autres participants ou encadrants. À titre d'exemple, l'outil « Trier les braises³ » pourra être utilisé pour effectuer ce bilan collectif. Cet atelier vise à procéder au premier tri en faisant ressortir les ressentis communs, les sentiments de chacun

(différents, voire opposés par rapport à une même expérience), les observations qui peuvent traduire une émotion ou des jugements de valeur, des généralisations hâtives afin de trouver ensemble des explications. Quelques semaines après le retour, il pourra être proposé à chaque membre du groupe de faire un bilan individuel à froid, de réaliser un retour d'expérience, prendre du recul sur l'expérience vécue et identifier les apports de cette aventure collective sur son parcours individuel.

Capitaliser sur les acquis de l'apprentissage

Pour mettre en place un processus de réflexion autour du retour de mobilité, il est possible de distinguer plusieurs outils selon les dispositifs employés. Ils auront vocation à **évaluer le développement des savoirs, savoir-être et savoir-faire du jeune lors de son expérience**, mais également de mesurer si les objectifs pédagogiques fixés lors du montage du projet ont été atteints. Parmi les outils existants, voici quelques exemples pouvant être mobilisés :

› **Le Youthpass⁴:**

C'est un outil pour documenter et reconnaître les acquis d'apprentissage (savoirs, savoir-être, savoir-faire) pour les jeunes ayant participé à des activités de volon-

.....

3 L'outil « Trier les braises » issu du guide Visa pour le voyage du CCFD Terre Solidaire : ccfd-teresolidaire.org/trier-les-braises

4 Le Youth Pass : www.youthpass.eu/fr/

tariat et de solidarité organisées dans le cadre du programme Corps Européen de Solidarité. Le *Youthpass* est reconnu au niveau européen comme cadre de référence et peut être valorisé dans le cadre d'une recherche d'emploi, d'études, d'engagement, etc.

› **Le bilan nominatif du Service Civique**

C'est un outil permettant au volontaire de prendre conscience de ses acquis et de lui fournir un document attestant de ces derniers, dont il pourra se prévaloir dans la suite de son parcours de formation ou d'insertion. Ce bilan proposé dans le cadre du Service Civique national, à l'international ou en réciprocité, est alimenté par plusieurs entretiens réalisés avec le jeune au cours de sa mission et nécessite un travail des tuteurs en amont de son aboutissement. Toutefois, sa trame peut également être inspirante.

› **L'AKI (Acquis de la Mobilité Internationale)⁵:**

AKI est un référentiel européen contribuant à identifier et à valoriser les compétences transversales, développées en mobilité internationale, hors cursus scolaire et universitaire. Ce projet répond à une volonté commune de rendre ces compétences plus visibles et de renforcer leur pertinence sur le marché du travail et dans la société. Il est financé par le programme Erasmus+ Jeunesse. Il propose de retracer notamment les éléments suivants :

- L'ouverture d'esprit (faire preuve de curiosité, respecter les opinions diverses, prendre la diversité en considération);
- L'adaptation au changement (aborder le changement, ajuster sa façon d'agir face au changement, s'investir dans le changement);
- La confiance en soi (connaître ses forces et ses limites, prendre sa place, développer sa capacité d'agir);
- Le sens des relations interpersonnelles (nouer des relations avec les autres, s'engager au sein d'un groupe, développer sa faculté de réseautage, adopter la bonne posture par rapport au public accompagné);
- Le sens des responsabilités (comprendre son environnement avant toute action, agir avec respect vis-à-vis d'autrui, résoudre des problèmes).

Valoriser l'expérience

À la suite d'une expérience de mobilité internationale, il peut être compliqué de réussir à remobiliser les jeunes pour des restitutions ou valorisations de l'expérience. Pourtant, il s'agit d'une étape cruciale qui les **reconnectent directement à leurs motivations** de départ. Au retour, la structure d'envoi peut proposer des actions et des événements qui permettent de donner du sens à la démarche d'engagement et de mobilité à l'international. Définir et planifier cette étape avant même le départ en mobilité permet de faciliter sa mise en œuvre. Pour la matérialiser, il peut être proposé aux jeunes de témoigner lors de temps précis et dédiés à cet effet :

.....

5 Guide AKI: www.aki-mobility.org/wp-content/uploads/2016/06/referentiel_FR.pdf

› **Une restitution festive :**

Lors d'un retour de mobilité collective ou d'un regroupement de jeunes ayant vécu une mobilité individuelle, la structure d'envoi peut organiser une célébration du projet sous différentes formes. Par exemple, il est possible de mettre en place une **cérémonie de remise de diplômes ou de certificats de participation** (généralement proposés par les dispositifs de mobilité) afin de valoriser l'expérience des jeunes, de les inviter à **témoigner et présenter leurs expériences** en présence des différentes parties prenantes du projet (partenaires locaux, établissements scolaires, associations de quartiers, etc.), de leurs proches (familles, amis, etc.), d'autres habitants de leurs villes/quartiers. Les jeunes peuvent, selon leur profil et aspirations, s'appuyer sur des supports préparés avec l'équipe encadrante, comme des capsules vidéos, un podcast, une chanson, une exposition photos relatant leur expérience, etc. Ce moment sera l'occasion non seulement de valoriser les jeunes, mais aussi de revivre les temps forts de leur séjour aux côtés de leur entourage.

› **Des témoignages écrits :**

Le jeune peut participer à la rédaction de petits articles de valorisation (billets de blog) ou à la réalisation de capsules vidéos qui pourront être diffusées sur différentes plateformes comme le site Internet de la structure d'envoi ou la plateforme régionale www.agitateursdemobilite.fr, afin

de promouvoir son expérience et en faire un vecteur de communication et d'engagement.

› **Des témoignages oraux :**

Les témoignages de pair à pair se révèlent souvent être la meilleure alternative pour inciter d'autres jeunes à s'engager dans la mobilité internationale. Ils peuvent avoir lieu dans différents contextes ou différents lieux. Il serait imaginable par exemple, de rapprocher les jeunes des associations qui participent au dispositif régional des « Tandems Solidaires » afin qu'ils témoignent auprès d'un public scolaire ou de les faire intervenir dans le cadre d'un événement régional ou national de sensibilisation grand public comme le Festival des Solidarités. Il peut également être proposé aux jeunes de s'investir dans des réseaux d'anciens volontaires au niveau local, régional comme international avec le réseau *Europeers* qui vient d'être lancé en France pour les volontaires engagés en Europe.

Parfois, les jeunes peuvent être difficiles à mobiliser sur le long terme car ils reprennent leurs études, déménagent ou exercent un emploi. Il est toutefois possible de conserver un lien avec eux en les mobilisant ponctuellement pour témoigner de leur expérience, même à distance. En agissant de la sorte, les jeunes deviennent alors ambassadeurs de la mobilité internationale et peuvent devenir des vecteurs de promotion.

Accompagner le jeune dans son parcours d'avenir

Une première expérience de mobilité internationale marque généralement fortement le parcours d'un jeune. Elle peut influencer ses choix d'orientation et aussi le conduire à se questionner sur son orientation. Aussi, la poursuite de l'accompagnement à court et moyen terme peut s'avérer nécessaire dans une perspective d'insertion professionnelle ou d'une reprise d'étude réussie. En ce sens, la structure d'envoi pourra donc le maintenir selon ses ressources, tout en s'appuyant sur le réseau régional dans l'optique de mettre en lien le jeune avec un ou plusieurs autres acteurs, spécialisés dans l'**insertion professionnelle** ou des domaines jugés les plus adéquats. Ces partenariats et les moyens nécessaires pour mener cette étape doivent

être anticipés au départ du projet pour plus d'efficacité et pour une bonne répartition des rôles. Pour approfondir l'accompagnement post-mission, la structure d'envoi peut également accompagner le jeune vers d'autres formes d'engagement citoyen :

- > **Un engagement associatif au niveau local à l'initiative du jeune;**
- > **Un engagement dans un second projet à l'international, individuel ou collectif;**
- > **Un engagement dans des projets d'ECSI.**

Ainsi, la structure encadrante peut guider le jeune dans ses recherches, vers le ou les dispositifs de mobilité les plus adaptés à son projet. Une fois de plus, toutes les structures du territoire peuvent se rapprocher et s'appuyer sur le réseau régional et profiter de l'expertise de certains organismes.

PARTIE 2 – PANORAMA D'INITIATIVES RÉGIONALES EN FAVEUR DE L'ENGAGEMENT ET DE LA MOBILITÉ À L'INTERNATIONAL DES JEUNES EN DIFFICULTÉ

Cette section présente plusieurs initiatives inspirantes conduites par des acteurs de Bourgogne-Franche-Comté à destination de jeunes éloignés a priori de la mobilité internationale du territoire. Loin d'être exhaustif, ce corpus reflète néanmoins la diversité des acteurs impliqués dans des projets d'engagement à l'international, ainsi que celle des dispositifs ou programmes mobilisés par les structures pour permettre à des jeunes de bénéficier d'une expérience réussie d'interculturalité, impliquant une mobilité ou non. Enfin, ces fiches projets proposent des outils pratiques et des conseils de professionnels de la jeunesse expérimentés, pour faciliter l'engagement d'autres structures sur ce type de projets.

FICHE PROJET N° 1 :

Départ en Roumanie pour des jeunes dijonnais avec l'Atelier Mobilité Léo Lagrange

PROJET « VOLUNTEERING FOR TOLERANCE AND INVOLVEMENT – VTI »

Depuis trois ans, l'Atelier Mobilité Léo Lagrange de Dijon mène avec son partenaire roumain EIVA (Empower-Innovate-Value-Act) le projet *Volunteering for Tolerance and Involvement* – « Volontariat pour la tolérance et la participation ». Ce projet propose à des Jeunes Ayant Moins d'Opportunités (JAMO) de vivre une expérience de volontariat de courte durée à Arad, en Roumanie.

Le partenaire international :

L'association roumaine EIVA a pour objectif de faciliter la participation des jeunes à des activités de volontariat et d'engagement citoyen, à travers des méthodes d'apprentissage de pair à pair et inspirées de l'éducation populaire. EIVA facilite également la rencontre interculturelle entre jeunes à l'occasion de chantiers internationaux de volontariat.

Les objectifs principaux du projet :

- › Permettre à des jeunes ayant moins d'opportunités de participer à des activités en lien avec des jeunes locaux.
- › Garantir un cadre d'accompagnement pour permettre aux volontaires de capitaliser sur les expériences vécues et de développer des compétences sociales qu'ils pourront réinvestir dans la sphère professionnelle.
- › Faire prendre conscience du statut de citoyen du jeune, développer son esprit critique afin de devenir un acteur du monde dans lequel il vit.



Les actions menées par les volontaires :

- › Interventions dans la bibliothèque municipale auprès de pré-adolescents afin d'échanger de manière ludique autour de thématiques d'actualité et d'enjeux de société.
- › Participation à l'animation de cours de français et de sensibilisation à la culture française en lien avec l'équipe éducative d'une école pour jeunes à besoins éducatifs particuliers.
- › Promotion du programme européen de mobilité Erasmus+ auprès de lycéens.

Le financement du projet et/ou du volontaire :

- › Le Corps Européen de Solidarité prend en charge tous les frais liés à la mission du jeune notamment son hébergement, sa nourriture, le transport entre son domicile et son lieu de volontariat, la formation linguistique. Le jeune bénéficie également d'une indemnité journalière (argent de poche) qui varie en fonction du niveau de vie du pays de volontariat.

RETOUR D'EXPÉRIENCE DE M. KÉVIN LE GAL, ACCOMPAGNATEUR DE PROJETS À L'ATELIER MOBILITÉ LÉO LAGRANGE DE DIJON

Comment les jeunes sont-ils mobilisés ?

Le bouche à oreille fonctionne bien pour la structure, ce sont souvent d'anciens volontaires qui parlent directement de l'Atelier Mobilité à leurs pairs. Par ailleurs, des sessions d'information sur les projets proposés par l'association sont également organisées en lien avec des structures d'accompagnement jeunesse du territoire comme Unis-Cité.

Quel accompagnement votre structure a-t-elle développé pour permettre à des JAMO de participer à un projet de mobilité internationale ?

L'atelier Mobilité a développé tout un parcours d'accompagnement dédié aux jeunes de manière générale, qui est particulièrement renforcé afin de s'adapter aux plus éloignés de la mobilité. Ce parcours se décline en trois temps, chronologiquement adaptés aux étapes de mission : avant, pendant et après.

Avant le départ

La préparation au départ est une étape essentielle afin que les jeunes puissent aborder leur mission de la manière la plus sereine et stable qui soit. Cette préparation au départ touche plusieurs axes :

- › **La langue** : les jeunes se restreignent eux-mêmes lorsqu'il s'agit de candidater à une mission où il est nécessaire de parler anglais. Il s'agit de leur proposer un accompagnement sur la réaction du CV et de la lettre de motivation, de les préparer aux entretiens en anglais et de les mettre en situation...

- › **Le contrat de volontariat** : d'abord les jeunes vont procéder à une lecture individuelle du contrat de volontariat, afin de s'assurer que les objectifs de la mission sont bien compris. Ensuite, une lecture collective entre plusieurs jeunes sera proposée de manière à faciliter les échanges et les questionnements. Cela permet à chacun de bénéficier d'un niveau d'information suffisant.
- › **La préparation au départ** : il s'agit d'une étape importante avant le départ du jeune. Il s'agit, lors de ces préparations d'apporter une réponse aux jeunes au sujet de leur future expérience de mobilité. Ces préparations peuvent prendre à la fois une forme individuelle pour adapter le discours au jeune, mais aussi une forme collective lors de temps d'échanges autour des craintes et attentes de chacun. Ces temps collectifs sont également l'occasion de faire émerger une réflexion commune autour de l'interculturalité, en favorisant le dialogue et l'échange de conseils et bonnes pratiques entre les jeunes.
- › **Le travail sur l'apprentissage et les objectifs d'apprentissage** : Cet axe de préparation consiste à travailler sur la confiance en soi du jeune en valorisant l'expérience déjà acquise, mais aussi à formuler des objectifs pédagogiques à travers des temps de réflexion réguliers

Pendant la mission

Lors de leur mission, l'accompagnement consiste à appeler les jeunes à intervalles réguliers, être identifiée comme une structure ressource et se rendre disponible en cas de besoin. Ces temps d'échanges visent à détecter les éventuelles difficultés ou guider le jeune :

- › **En identifiant les besoins** : si un besoin est constaté, il est nécessaire de s'en occuper immédiatement, de prendre contact avec la structure d'accueil, ou d'encourager le jeune

à solutionner lui-même une difficulté (par exemple, difficultés interpersonnelles dans une colocation).

- › **En faisant prendre conscience des apprentissages** : encourager le jeune dans les actions menées avec une approche positive et bienveillante, aborder les projets personnels, jouer le rôle de boost si le moral n'est pas au beau fixe.
- › **En l'aidant à se projeter** : lorsque la fin de mission se profile, amener le jeune à réfléchir sur la préparation de son retour, anticiper les aspects logistiques sur le retour (que va faire le jeune, où et comment va-t-il vivre, etc.), limiter au maximum le traumatisme qui peut arriver lorsque le jeune retourne dans son quotidien.

Au retour

Lorsque le jeune revient en France, faire le bilan de son expérience permet de mieux envisager la suite de son parcours. Dès lors, un point informel est programmé, afin de l'accueillir et de lui souhaiter la bienvenue. Ce temps est l'occasion de voir les changements qui sont intervenus, la façon dont le jeune exprime ses sentiments, parle de son expérience, de ses envies, etc.

Par la suite, il s'agit de proposer un bilan écrit au jeune, un temps de réflexion individuel afin de formaliser son retour d'expérience.

Enfin, l'accompagnement a pour objectif d'offrir un suivi individualisé, en aidant le jeune à

construire son parcours de réflexion autour de son projet professionnel, bâtir un rétro-planning sur un an ou deux, etc.

Quels ont été les principaux impacts du projet pour les jeunes que vous avez accompagnés ?

Le retour de chaque jeune reste une surprise. Souvent, leur expérience à l'international a permis un foisonnement de savoir-être et savoir-faire : l'augmentation de la confiance en soi, de l'autonomie, le développement de nouvelles compétences, de centres d'intérêts, etc. Les gains d'une expérience de mobilité sont nombreux et représentent des atouts indéniables dans le parcours des jeunes. Beaucoup d'entre eux, une fois rentrés de mission, poursuivent leur engagement à travers un autre projet de mobilité internationale ou en tant que bénévoles au sein de l'association à Dijon. Ils contribuent ainsi à faire émerger une citoyenneté plus active auprès de leurs pairs, au niveau local.



FICHE PROJET N°2 :

L'accueil de volontaires européens comme outil du vivre ensemble dans les quartiers

PROJET D'ACCUEIL DE VOLONTAIRES DU CEMÉA DE BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ

Mouvement d'éducation nouvelle, les Ceméa de Bourgogne-Franche-Comté sont organisme d'envoi de volontaires européens depuis 2001. Par souci de réciprocité et de coopération entre les sociétés civiles, ils ont monté en 2017 un projet d'accueil de volontaires. Ainsi, depuis quatre années la structure a accueilli 10 jeunes par groupe de 2 à 4, au sein du QPV de Planoise à Besançon et plus largement d'autres quartiers en 2019 (Palente et Les Clairs-Soleils).

Les objectifs principaux du projet :

- › Ouvrir des espaces d'éducation interculturelle, ou de mise en action de l'éducation nouvelle en permettant à des jeunes européens de développer et d'utiliser des compétences interculturelles, de citoyenneté et de mobilité.
- › Favoriser la coopération entre les sociétés civiles en permettant un premier pas à l'international de structures relevant du secteur social et éducatif et en sensibilisant les populations locales à la mobilité internationale et à la citoyenneté mondiale.

Les actions menées par les volontaires :

- › Les jeunes réalisent des actions d'animation selon les structures dans lesquelles ils interviennent, auprès de jeunes comme de personnes âgées et plus globalement sur le territoire.
- › Chaque jeune peut se faire accompagner pour bâtir son projet personnel sur la thématique qu'il souhaite, en lien avec les structures dans lesquelles il œuvre.

Le financement du projet et/ou du volontaire :

- › Le Corps Européen de Solidarité prend en charge, par l'intermédiaire de la structure d'accueil, tous les frais du jeune lié à son transport international et tout ce qui touche à la vie quotidienne : transport local, logement et alimentation, etc.

RETOUR D'EXPÉRIENCE DE M^{ME} SARAH BASTABLE, RÉFÉRENTE DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES DES CEMÉA DE BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ

Comment sont construites les missions des jeunes volontaires accueillis ?

Le projet d'accueil repose sur un collectif de plusieurs structures de la ville. Parmi elles, on peut compter, en plus des Ceméa, des associations de quartier, un foyer logement et une école élémentaire. Les missions sont orientées vers de l'animation destinée aux différents publics des établissements partenaires (élèves, seniors, etc.).

À l'arrivée des jeunes volontaires, les Ceméa les accompagnent auprès desdites structures partenaires afin d'observer, dans un premier temps, les activités de chacune. À l'issue de cette période, ils conservent un rythme d'alternance dans deux structures minimum (dont les Ceméa) pour réaliser leurs missions tout au long du volontariat.

Ce système de multi localisation des activités permet à chaque jeune d'une part l'implication dans la vie du quartier de Planoise où sont implantées la majorité des structures du collectif d'accueil, tout en générant une mobilité inter-quartiers, et en créant du lien avec les différents usagers des structures. D'autre part, cela lui permet d'acquérir de nouvelles compétences autant que de découvrir différents univers, tous spécifiques. Du côté des Ceméa, le fait de travailler collectivement à l'accueil des volontaires permet de démultiplier l'impact que ces jeunes ont au niveau local en générant du partenariat, du mouvement, du croisement, de l'interconnaissance, de la mobilisation, de l'investissement, de la complémentarité des regards et des compétences de chacun.

Quel accompagnement votre structure a-t-elle développé pour les jeunes accueillis ?

L'accompagnement des jeunes représente la clé de voûte pour qu'une mission de volontariat se passe dans les meilleures conditions. Les Ceméa mettent un point d'honneur à accompagner les jeunes selon leurs attentes et espérances. Lors des deux premières semaines suivant l'arrivée des volontaires, l'équipe de l'association consacre 80% de son temps pour l'accompagner, notamment pour l'ouverture d'un compte bancaire, la souscription à des abonnements et des aspects se rapportant davantage à la vie quotidienne. Par la suite, l'accompagnement se trouve plus allégé à raison d'une demi-journée par semaine pour faire un rendez-vous de suivi du jeune, de son projet mais aussi pour construire son planning.

Quant à l'orientation du projet, le volontaire s'entretient très tôt avec les responsables autour de ce qui les a poussés à s'engager, de leurs objectifs au regard de cette expérience, etc. À partir de ces différents éléments, des savoir-faire et savoir-être dont il fait preuve ou qu'il a envie de développer, le projet est co-construit par le jeune et les responsables. À mi-parcours, une réunion de positionnement avec tous les jeunes et les structures d'accueil est réalisée afin d'affiner son idée du projet qu'il souhaite bâtir, évaluer la faisabilité et poser les premiers repères de la mise en place. Des temps de formation jalonnent leur année en France et aux Ceméa : BAFA, formation sur des pratiques d'activités ou des sujets qui les intéressent et vont les aider dans leurs missions (égalité fille-garçon, laïcité, lutte contre les discriminations).

La présence des volontaires impacte-t-elle les habitants du quartier de Planoise ?

L'objectif de la présence de ces volontaires internationaux au sein des Ceméa consiste aussi à participer à la vie du quartier de Planoise et à proposer, avec les structures qui y travaillent, des lieux de partage avec les habitants et de valorisation des compétences des uns et des

autres. Pour ce faire, l'association a choisi de loger les jeunes au cœur de ce même quartier. Les volontaires arrivent toujours à s'intégrer et à tisser des liens avec les habitants. En effet, pouvoir intervenir dans différentes structures du quartier leur permet de rencontrer du monde, comme d'autres volontaires en service civique à l'Association Pari, ou à l'Association Miroirs de Femmes, car ils font beaucoup d'activités avec des publics variés, notamment des seniors (animations et solidarité intergénérationnelle), des personnes en situation de migration (ateliers de cuisine ou d'échanges interculturels), des enfants (aide aux devoirs et activités culturelles).

De manière générale, les volontaires contribuent au vivre-ensemble et aux échanges interculturels au sein du quartier. Ils vont aussi à leur échelle être des ambassadeurs de la mobilité internationale et vont pouvoir rassurer par exemple certaines familles sur l'intérêt d'un projet d'engagement à l'international pour un jeune. Les effets sont difficilement mesurables à court terme mais on remarque de manière générale que les jeunes accueillis suscitent la curiosité des habitants.

Comment ce projet a impacté votre structure ? Quels sont les avantages de ce dispositif ?

Accueillir des jeunes comporte un intérêt tout particulier. L'équipe devient alors internationale en plus d'interculturelle. Cette touche que la présence du jeune apporte permet l'amélioration des compétences linguistiques et interculturelles de l'équipe. Leur présence permet de désenclaver la vision des professionnels de leur travail (souvent centrée sur une échelle locale) et élargir le champ de vision des activités de la structure.

Le CES représente une aventure gratifiante, dans le sens où l'accompagnement des jeunes permet de les voir évoluer et se transformer tout au long de leur expérience. Elle est aussi très intéressante car elle permet de construire avec les années des champs d'expertise sur : l'accompagnement à la mobilité, l'éducation interculturelle, les processus d'apprentissage, la valorisation des compétences, les programmes européens. Sur le plan plus administratif, il est vraiment important de ne pas se décourager même si tout cela semble opaque et génère du stress ; faire appel à une structure ressource peut être une alternative pour se faire aider.

FICHE PROJET N°3 :

Les chantiers internationaux de bénévoles au cœur de l'ouverture à l'international des territoires ruraux



L'ACCUEIL DE VOLONTAIRES INTERNATIONAUX POUR FAIRE DÉCOUVRIR LE MONDE

Le Centre de Beaumotte met régulièrement en place des projets d'accueil de volontaires internationaux. Ces projets s'inscrivent dans une logique de redynamisation et de réinsertion des jeunes éloignés de la mobilité internationale par la rénovation du petit patrimoine et la vie en communauté au sein du centre.

Les objectifs principaux du projet :

- › Sensibiliser des JAMO à la mobilité internationale en les impliquant sur un chantier.
- › Animer le Centre de Beaumotte et les publics présents, notamment les jeunes en difficulté.
- › Animer le territoire et le sensibiliser à la mobilité internationale, grâce aux chantiers.

Les actions menées par les volontaires :

- › Les volontaires internationaux réalisent des chantiers de restauration du petit patrimoine des communes voisines avec des JAMO du Centre.
- › Les jeunes animent et font vivre les jeunes du Centre en communauté.

Le financement du projet et/ou du volontaire :

- › Les volontaires sont accueillis et pris en charge au sein du Centre et il leur est fourni tout ce dont ils ont besoin.
- › Une personne encadre les jeunes à hauteur de 0,4 ETP.

RETOUR D'EXPÉRIENCE DE M^{ME} PAOLA MELOSU, DÉLÉGUÉE RÉGIONALE DE SOLI- DARITÉS JEUNESSES AU SEIN DU CENTRE DE BEAUMOTTE

Quelles sont les particularités du projet d'accueil et comment impacte-t-il les JAMO ?

Beaucoup de jeunes en difficulté et éloignés de la mobilité sont fréquemment présents au Centre pour participer aux activités. Le projet de Beaumotte consiste à accueillir des volontaires internationaux au sein du Centre et ainsi être aux côtés de jeunes en difficulté pour les activités. Cela vise à ouvrir une fenêtre sur l'international pour les sensibiliser à la mobilité en découvrant des personnes d'autres horizons, mais aussi à les inciter à partir à leur tour, s'ils le peuvent.

Les jeunes accueillis sont en volontariat individuel mais cela peut être apparenté à du collectif car ils arrivent, en général, tous en même temps entre fin août et début septembre. Lorsqu'ils rejoignent le Centre, deux missions principales à forte empreinte sociale leur sont proposées. La première implique la participation aux chantiers de rénovation du petit patrimoine historique des communes alentour avec les adultes en parcours d'insertion. La seconde quant à elle, vise à impliquer les volontaires dans la vie quotidienne du Centre, aux côtés de toutes les personnes accueillies. Les volontaires sont conscients que le Centre accueille des personnes fragiles, en difficulté ou qui n'ont jamais voyagé par exemple et leur présence peut être utile pour ce profil de jeunes. Ces derniers développent ainsi des compétences culturelles importantes dans la construction de leur parcours.

Sur cette même facette sociale, les missions des volontaires consistent donc aussi à faire à manger, à s'occuper du quotidien, à aller en chantier avec les personnes locales, etc. Le soir, ils ont du temps informel avec le collectif de la Maison : les jeunes et les autres volontaires. Ils s'organisent comme une famille et vont parfois au bowling, au cinéma, regardent un film, font des jeux de société... Chaque week-end, ils peuvent découvrir la région avec les responsables du Centre et les autres jeunes. Le but de ce projet est vraiment de vivre dans un lieu alternatif où il est possible d'apprendre énormément de choses et de donner aussi de sa personne.

Comment les relations partenariales sont créées ?

Le Centre de Beaumotte fait partie du Mouvement International de Solidarités Jeunesses, qui facilite les flux entrants et sortants de volontaires. Solidarités Jeunesses porte les dossiers au niveau national et le Centre de Beaumotte dépose une manifestation d'intérêt pour pouvoir accueillir un jeune. De même, les relations partenariales à l'international du Centre de Beaumotte s'établissent grâce à ce Mouvement. Ce dernier adhère lui-même au réseau européen « Alliance of European Voluntary Service Organisations » qui regroupe des structures européennes engagées dans le volontariat et la mobilité internationale. Cette organisation dans laquelle prend



place le Centre permet ainsi de faciliter les liens à l'international et ainsi éviter des contraintes de recherches de partenaires.

Lors d'accueils ou de départs de jeunes, seule une convention de partenariat est signée entre les deux structures, qui stipule surtout les modalités économiques. Le système d'appartenance à des réseaux permet de faciliter les démarches administratives et installe un climat de confiance entre les structures. De plus, traiter directement avec des associations internationales offre une certaine stabilité contrairement aux plateformes en ligne sur lesquelles le volontaire candidate directement. Dans ce cas, il démarche beaucoup de structures en Europe et peut s'engager à plusieurs endroits à la fois, jusqu'à annuler au dernier moment. Avoir des partenaires internationaux avec qui les liens relationnels sont solides, qui choisissent un volontaire pour aller dans un projet en particulier, facilite beaucoup les démarches de mobilité internationale.

Se faire accompagner dans ses démarches avec un dispositif est-il important ?

Le Centre de Beaumotte s'est beaucoup fait accompagner par la DRAJES pour son accréditation en tant que structure d'accueil avec le Service Volontaire Européen (SVE). Cela a permis de rendre le projet réellement cohérent au regard du dispositif et des critères nécessaires. Les associations locales ont parfois un frein à rencontrer les représentants des dispositifs ou ne connaissent simplement pas ces derniers. Il est nécessaire de communiquer sur leur existence et leur accompagnement possible, qui représente un réel atout pour rédiger le dossier et être accepté dans le programme.

Aussi, l'échange de pratiques est particulièrement efficace avec des structures expérimentées qui peuvent guider les novices dans leur démarche et engagement. Cela peut passer par des sessions de formation, des ateliers d'écriture de dossiers, organisés par des acteurs du territoire. Participer à ce type de rencontres permet souvent d'éclaircir certains questionnements et surtout de démystifier le processus administratif.



FICHE PROJET N°4 :

Améliorer le cadre de vie d'un quartier prioritaire, l'objectif partagé des jeunes locaux et internationaux à Vesoul

PROJET D'ACCUEIL DE VOLONTAIRES D'AJC 70

L'Association Jeunes Citoyens 70 (AJC 70) a monté plusieurs projets de chantiers de solidarité internationale grâce au dispositif du VVV/SI, mais a aussi accueilli un projet d'accueil. Ce dernier visait à améliorer le cadre de vie des habitants d'un Quartier Politique de la Ville en rénovant un ancien mur, un puits et en réalisant un pavage.

Les objectifs principaux du projet :

- Améliorer le cadre de vie des habitants en rénovant un espace délabré dans le quartier.
- Sensibiliser des JAMO, et plus largement les habitants du quartier, à la solidarité et à la mobilité internationale.

Les actions menées par les volontaires :

- Les jeunes réalisent des travaux de rénovation et de restauration d'un mur, d'un puits en pierre et du pavage d'une allée.
- Ils participent à la vie du quartier et aux différents événements et animations.

Le financement du projet et/ou du volontaire :

- Politique de la ville : État (ANCT) et Ville de Vesoul.

RETOUR D'EXPÉRIENCE DE M. HASSAN HADJADJI, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION AJC 70

Comment le projet est-il né ?

La Politique de la Ville se fonde sur trois piliers : la cohésion sociale, le développement de l'économie et de l'emploi, ainsi que la rénovation urbaine. Dans le cadre de ce dernier pilier, une ancienne bâtisse doit être démolie et un espace doit être aménagé à la place, au cœur du quartier de Rêpes-Montmarin, à Vesoul. En 2019, Hassan HADJADJI, grâce à son rôle de « Chargé de Missions Politique de la Ville », qu'il mène parallèlement à celui de président d'AJC 70, décide de monter un projet d'accueil au sein du quartier, dans le cadre du premier pilier basé sur la cohésion sociale.

Le projet tendait à réunir des jeunes autour d'un chantier visant à rénover un mur et un puits en pierre et ainsi améliorer le cadre de vie des habitants du quartier. Hassan HADJADJI est donc entré en contact avec le Centre de Beaumotte pour co-construire ce projet de rénovation de vestiges. Étant spécialisée dans les chantiers de jeunes et l'accueil de volontaires internationaux, la structure a mis à disposition ses volontaires pour réaliser les travaux au sein du QPV, en binôme avec d'autres jeunes issus de ce même quartier.

Quel impact le projet a eu sur les habitants du quartier et plus particulièrement les jeunes ?

À l'origine, les habitants du quartier n'étaient pas forcément au courant de ce chantier et l'ont découvert lorsqu'il a débuté. Au début, il était possible de ressentir une certaine méfiance, mais la curiosité prenant le dessus, les jeunes se sont rapidement fait connaître. De même, le chantier a beaucoup attiré l'attention des personnes vivant dans le quartier et plusieurs d'entre elles ont fait preuve d'une grande générosité à l'égard des jeunes en leur apportant des boissons, en discutant avec eux, en posant des questions, etc. Il s'agissait finalement d'une forme de sensibilisation à la solidarité et au volontariat international à destination des habitants du quartier de Rèpes-Montmarin.

Au sein du groupe de jeunes, un encadrant était présent afin de les accompagner dans les travaux mais aussi dans la création d'une cohésion de

groupe. Cet accompagnateur a pris sa mission très à cœur et incarnait la pierre angulaire de l'équipe, l'élément qui a su réunir les 12 jeunes. L'équipe de volontaires était logée dans le centre social du quartier afin de favoriser les échanges et les intégrer dans la vie quotidienne et les activités estivales des habitants.

À l'issue du chantier, une cérémonie de remise de diplômes au nom de la collectivité est organisée afin de valoriser leur expérience, suivie d'un repas international où les habitants et les élus de la ville sont conviés et chaque jeune doit faire découvrir une spécialité de son pays d'origine. Lors du départ des jeunes internationaux, la séparation s'est révélée très difficile pour tout le quartier, un réel déchirement de voir le groupe qui avait tissé des liens forts se séparer. Néanmoins, les réseaux sociaux permettent de conserver cette connexion et de faire perdurer la relation dans le temps.

FICHE PROJET N° 5 :

Échanges réciproques entre Chalon et Niamey, découvrir la citoyenneté mondiale avec le Service Civique

LE VOLONTARIAT EN RÉCIPROCITÉ DE L'ASSOCIATION APPUIS

Depuis plusieurs années, l'association Appuis soutient un programme d'éducation au Niger avec son partenaire Irma Kerdi. Le projet initial visait à offrir une éducation à des jeunes nigériens de 6 à 26 ans, orphelins ou dont les familles se situent en-dessous du seuil de pauvreté. Dans ce contexte, elle accueille et envoie des volontaires en réciprocité dans le cadre du dispositif Service Civique à l'International et en Réciprocité avec son partenaire nigérien. L'association fait également office de structure d'intermédiation en mettant à disposition des jeunes français pour l'Agence Nigérienne pour le Volontariat et le Développement (ANVD), le Centre culturel franco-nigérien et l'association Jeunes Volontaires pour l'Environnement (JVE).

Les objectifs principaux du projet :

- › Offrir une éducation à des jeunes nigériens orphelins ou dont les familles se situent en-dessous du seuil de pauvreté.
- › Sensibilisation à l'éducation à la citoyenneté mondiale et à la solidarité internationale.

Les actions menées par les volontaires :

- › Accompagnement des jeunes nigériens dans leur quotidien par les volontaires français (éducation, couture, cuisine...).

- › Appui à la réalisation de la formation au départ en réciprocité (nigériens-français) et sensibilisation de jeunes français en collège et lycée.
- › Un jeune est détaché au CCFN (Centre Culturel Franco-Nigérien) sur des missions autour du numérique.
- › Diffusion de la culture française et de la culture nigérienne.
- › Soutien à l'éducation et à la formation professionnelle, à la lutte contre la malnutrition.
- › Appui en communication sur les projets d'éducation à la citoyenneté mondiale et de solidarité internationale menés par l'association en Bourgogne-Franche-Comté et au Niger.
- › Accompagnement des projets d'ECSI (Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale) des associations du COPRA NIGER (Coopérer Pour Réussir l'Avenir au Niger).
- › Appui au développement de dynamiques de coopération « nord-sud », « sud-nord » et « sud-sud », dans le secteur de la jeunesse, via des projets d'éducation à la citoyenneté mondiale: chantiers de jeunes (Togo, France, Niger), ateliers de soutien scolaire et d'alphabétisation, discussions en français, activités culturelles et sportives, sensibilisation aux droits humains, etc.

Le financement du projet et/ou du volontaire :

- › Agence du Service Civique

RETOUR D'EXPÉRIENCE DE M^{ME} DENISE BOUSQUET, DIRECTRICE DE L'ASSOCIATION APPUIS

Comment est mise en place la réciprocité dans le cadre vos projets ?

Les mobilités individuelles des jeunes sont possibles grâce au dispositif du Service Civique, mais l'association envoie aussi des groupes de jeunes à l'international pour la réalisation de chantiers de solidarité.

Dans le cadre du SCIR, les jeunes français partent en mission au Niger sur des activités diverses, mais essentiellement basées autour de l'éducation. Lors de leur mission, les volontaires français vivent avec ces enfants tout en réalisant leur mission autour de l'éducation, mais aussi de la couture ou de la cuisine. En parallèle, un autre jeune est détaché à mi-temps au CCFN (Centre Culturel Franco-Nigérien) sur des missions touchant au numérique.

De même, cinq (nombre variable) jeunes nigériens sont accueillis chaque année en réciprocité aux volontaires français envoyés. Ils sont positionnés sur des missions d'éducation à la citoyenneté mondiale, notamment en faisant beaucoup de sensibilisation auprès de jeunes collégiens. Ces modules de sensibilisation visent à échanger autour du Niger, des problématiques que le pays rencontre comme l'accès à l'eau ou à l'éducation et ils sont les mieux placés pour parler de ces sujets.

Quel est l'intérêt de ce fonctionnement en matière d'accessibilité ?

Les profils des jeunes qui partent en mission sont très hétérogènes. À titre d'exemple, les parents d'un volontaire étaient bénéficiaires du RSA, lui-même venait d'un village qu'il n'avait jamais quitté jusqu'à son départ pour prendre l'avion à Paris et atterrir au Niger. À contrario, d'autres volontaires

sont diplômés Bac+5, ont des expériences de volontariat à l'international à leur actif ou ont simplement déjà voyagé, etc.

Il s'agit vraiment d'un dispositif ouvert à tous les jeunes souhaitant s'engager sur une période donnée, offrir de leur temps et savoir-faire et qui ne nécessite pas de conditions particulières pour l'accès, hormis l'âge.

Également, depuis 2019, l'association Appuis a mis en place une Formation Civique et Citoyenne sur la solidarité internationale reposant sur la compréhension des inégalités mondiales, des Objectifs de développement durable (ODD) et de l'interculturalité. L'objectif est de donner des outils aux jeunes pour qu'ils se construisent en tant que citoyens actifs et appréhendent mieux le monde dans lequel ils évoluent. Ces temps de formation sont ouverts à tous les volontaires de l'association et vont leur permettre lors de leurs interactions d'échanger ensemble selon leur vision du monde et les ouvrir à de nouveaux horizons.

Dans le cadre de ce module de formation, le jeune doit s'investir.

Plusieurs outils issus de la pédagogie active sont utilisés, notamment :

- › **Mise en situation** : le jeune est face à une situation fictive, à laquelle il doit réagir. Bien souvent, les jeunes comprennent alors qu'ils réagissent selon leur référentiel culturel et par rapport aux codes de la société dans laquelle ils ont grandi. Ils analysent donc leur réaction en prenant du recul.
- › **Jeu de rôles sur l'interculturalité (L'Albatros)** : le groupe de jeunes est plongé dans une nouvelle société imaginaire dont ils ne connaissent pas les codes et doivent interpréter leur cérémonie d'accueil. Ici, les participants font souvent des contresens complets sur la symbolique et le déroulé des événements. Cet exercice permet de mener une réflexion sur les dangers de l'ethnocentrisme et de

faire prendre conscience aux jeunes que la connaissance de leur propre culture s'effectue au contact d'une autre.

Quelles sont les perspectives des jeunes volontaires d'un côté comme de l'autre, suite à leur mission ?

Favoriser l'accessibilité de la mobilité peut aussi se matérialiser en donnant la possibilité aux volontaires de poursuivre leur mission d'une manière ou d'une autre. Chez Appuis, plusieurs jeunes ont pu prolonger leur expérience, comme Coline, ancienne volontaire en Service Civique. Elle témoigne de son expérience au Niger comme enrichissante et formatrice et qui lui a permis de développer ses capacités d'autonomie, d'adaptation, de travail en équipe multiculturelle, etc. Cette mission a fait office d'un réel tremplin pour la suite puisque l'association lui a proposé un contrat en Volontariat de Solidarité Internationale (VSI) de deux ans. Sa mission consiste à renforcer les compétences de l'équipe locale et à l'appuyer sur des missions

diverses, mais aussi de la gestion financière et des ressources humaines, du développement des partenariats, ainsi que de la recherche de financements, et enfin de l'appui à la création d'une association de droit local.

Les jeunes nigériens accueillis sont positionnés sur des missions en lien le plus possible avec leur parcours antérieur. Par exemple, Daouda issu d'une formation d'infirmier, a suivi une infirmière libérale lors de son service civique et a proposé plusieurs animations aux résidents d'un EPHAD. Il a aujourd'hui rejoint l'équipe salariée d'Appuis en tant qu'infirmier de l'internat et est en charge du suivi médical des enfants du centre. De même, Ismaël était formé à la gestion des ressources humaines et après sa mission l'association lui a proposé un contrat salarié afin d'orienter les jeunes et de les appuyer dans leurs différentes démarches administratives et parcours de vie.



FICHE PROJET N°6 :

Les jeunes neversois s'engagent dans un chantier de solidarité internationale au Togo avec l'association Interstice

LE CHANTIER SOLIDAIRE D'INTERSTICE EN PARTENARIAT AVEC VOISINS SOLIDAIRES TOGO

En 2019, l'association a accompagné un groupe de dix jeunes au Togo dans le cadre d'un chantier de solidarité internationale VVV/SI. Six jeunes issus d'un QPV, avec différentes problématiques, notamment liées à l'insertion professionnelle, à l'addiction, au décrochage scolaire etc., ont pu lever certains freins grâce à la mobilité internationale. L'objectif de ce projet visait d'une part à créer un accès à l'eau potable pour les habitants du village et d'autre part, à créer une dynamique et une cohésion au sein du groupe de jeunes.

Les objectifs principaux du projet :

- › Créer un point d'eau potable pour les habitants du village de Yougomé au Togo.
- › Sensibiliser les jeunes à la solidarité internationale et à l'interculturalité.
- › Favoriser le travail d'équipe et la coopération.

Les actions menées par les volontaires :

- › Construction d'un château d'eau.
- › Construction de sanitaires.
- › Ateliers d'échanges interculturels.

Le financement du projet et/ou du volontaire :

- › Le projet a été soutenu financièrement par la Ville de Nevers et par la Région Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre de l'appel à projets « Solidarité Internationale ».
- › Le projet a bénéficié d'une subvention du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères dans le cadre du dispositif VVV/SI du FONJEP.

RETOUR D'EXPÉRIENCE DE M. MOHAMED FARHAN, DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION INTERSTICE

Comment le projet est-il né ?

Dans le cadre des accompagnements de parcours locaux et de son projet associatif, Interstice a souhaité impulser la solidarité internationale et s'appuyer sur certains projets pour développer la mobilité internationale des jeunes. À l'origine, le projet devait être réalisé au Burkina Faso, mais pour des questions de sécurité le choix final s'est porté sur le Togo. Avec l'appui d'acteurs du territoire régional (France Volontaires et BFC International), l'association a identifié une structure solide, qui a l'habitude de travailler avec des jeunes sur des projets de solidarité internationale afin de nouer un partenariat, puis le projet lié à l'eau a été initié. Ce cadre a permis à Interstice de financer le projet notamment grâce à la Ville de Nevers qui

le soutenait, à la Région dans le cadre de son appel à projet solidarité internationale, mais aussi au FONJEP avec le dispositif VVV/SI.

Comment les jeunes sont mobilisés ?

Le projet comportait deux niveaux : un projet individuel pour chaque jeune et un projet collectif dans le groupe et à l'international sur les questions de solidarité et de mobilité internationale, axes forts du projet. Après le choix de la destination par Interstice, le projet a été présenté à une vingtaine de jeunes. La structure a dû procéder à une sélection, au vu du nombre important de jeunes souhaitant participer à la mission. Même si la décision finale s'est révélée difficile, dix d'entre eux ont été choisis pour s'impliquer dans le chantier international. Interstice a raisonné au regard du parcours de chacun et ce sont les jeunes les plus éloignés de la mobilité qui ont été privilégiés pour constituer le groupe.

Quels impacts avez-vous identifié sur les jeunes, à leur retour ?

Le public de l'association est composé de beaucoup de jeunes issus de l'immigration. Même si ces jeunes sont français, ils conservent une attache importante à leur pays d'origine, notamment à travers les membres de leur famille. Dans ce contexte, la mobilité internationale incarnait un moyen de revenir aux origines pour mieux avancer ensuite, même si les profils de jeunes restent très hétérogènes et présentent tous des situations personnelles différentes.

À l'issue du chantier au Togo, l'ensemble des jeunes ont mis en avant l'importance des liens tissés, tant au niveau des binômes formés dans le cadre du dispositif VVV/SI, qu'au niveau collectif, jusqu'à matérialiser une réelle unicité tout au long de la mission. Les volontaires ont également pu combler certains manques dans leur parcours, comme la prise de conscience autour de l'éducation, mais aussi autour du volet sanitaire : pouvoir se laver, avoir de l'eau potable, manger...

Le retour en France s'est avéré compliqué pour la plupart d'entre eux, mais les réseaux sociaux permettent de maintenir un contact direct et durable.

FICHE PROJET N°7 :

Le volontariat franco-allemand, un échange interculturel de proximité

L'ENVOI DE JEUNES EN ALLEMAGNE POUR RENFORCER LES LIENS INTER-PAYS

La Maison de Rhénanie-Palatinat est une association de type loi 1901 implantée à Dijon depuis 1991. Le Centre Culturel Franco-Allemand a pour mission de renforcer les liens d'amitié entre la France et l'Allemagne, notamment en accompagnant des jeunes voulant vivre une expérience de volontariat outre-Rhin. L'association, avec ses deux partenaires allemands et en coopération avec l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ), est spécialisée dans la coordination de deux programmes franco-allemands de mobilité, organisés dans le cadre du Service Civique et de son pendant allemand (*Internationaler Jugendfreiwilligendienst*) : le Volontariat Culturel Franco-Allemand et le Volontariat Écologique Franco-Allemand.

Les objectifs principaux du projet :

- › Offrir une mobilité de solidarité internationale à long terme aux jeunes.
- › Renforcer les liens et la coopération franco-allemande à travers le volontariat.

Les actions menées par les volontaires :

- › Le panel de missions varie selon le type de volontariat pour lequel le jeune s'engage (VEFA/VCFA).
- › Les deux programmes prévoient la mise en place d'un projet personnel réalisé par les volontaires lors du volontariat.

Le financement du projet et/ou du volontaire :

- › Service Civique
- › Internationaler Jugendfreiwilligendienst (IJFD)
- › Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ)



RETOUR D'EXPÉRIENCE DE M^{ME} FRANZISKA RIEGGER, RESPONSABLE DU BUREAU DES STAGES ET DE LA MOBILITÉ À LA MAISON DE RHÉNANIE-PALATINAT

Quelles sont les spécificités des dispositifs VEFA et VCFA ?

Les conditions pour un volontaire sont semblables à celles d'un Service Civique classique, à la différence que ces programmes durent 12 mois et qu'ils sont coordonnés et cofinancés par l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ). Cela implique quatre temps de formation et d'échanges pour les volontaires français et allemands tout au long de l'année de volontariat, assurés par une équipe de formateurs franco-allemands. Il s'agit de temps forts où les volontaires partagent leurs expériences, creusent les thématiques du volontariat choisi (culture ou écologie), se forment en langues et gagnent en compétences interculturelles. Les volontariats écologique et culturel sont destinés aux jeunes français et allemands ayant envie de s'engager dans le pays voisin. Il y a autant de jeunes participants de chaque pays, ce qui permet des temps d'apprentissage linguistique en binôme lors des quatre formations. Ces dernières ont lieu en France et en Allemagne et permettent aussi aux volontaires de découvrir différentes régions du pays partenaire.

La Maison de Rhénanie-Palatinat offre aux jeunes via ses deux programmes de volontariat plus de 60 missions différentes en Allemagne : environ 30 places pour le volontariat écologique et 27 pour le culturel. Les partenaires proposent plus de missions que de places de volontariat disponibles chaque année, afin de laisser un large choix aux jeunes. Les missions sont très variées et nécessitent parfois des aptitudes et

compétences particulières, il est important pour le jeune de bien choisir sa mission selon ses centres d'intérêts.

Comment accompagnez-vous les jeunes avec ce dispositif ?

L'association intervient régulièrement auprès des jeunes de collèges et lycées afin de promouvoir tous les projets de mobilité franco-allemande qui sont proposés par la Maison de Rhénanie-Palatinat. Si un jeune se manifeste pour réaliser une mobilité en Allemagne, un accompagnement est proposé pour le choix de la mission, dans un premier temps. Par la suite, l'association soutient les jeunes dans la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation en allemand ou en anglais, puis facilite la communication entre la structure d'accueil et les



jeunes. Un soutien financier peut être alloué pour le futur volontaire pour se rendre sur place afin de rencontrer l'équipe, s'assurer de son choix et de sa volonté de s'engager avec cette structure. Enfin, après avoir accepté sa mission, le jeune assistera à une formation au départ, qui comprend une préparation interculturelle, linguistique et administrative. Après le départ, les

volontaires reçoivent un double accompagnement avec le tuteur dans la structure d'accueil en Allemagne et la responsable pédagogique du programme VEFA ou VCFA à Dijon tout au long du volontariat.

Quel est l'intérêt de ces dispositifs en matière d'accessibilité ?

Les dispositifs franco-allemands peuvent présenter beaucoup d'intérêt pour les jeunes, surtout pour les plus éloignés géographiquement. Les missions sont globalement accessibles pour tous, bien que certaines nécessitent quelques compétences particulières. Elles permettent parfois l'apprentissage d'un métier et offrent toutes une plus-value pour l'intégration sur le marché du travail. Les dispositions spécifiques de ces programmes donnent un cadre très sécurisant pour les jeunes : ils sont continuellement accompagnés durant leur volontariat, peuvent être logés dans

une ambiance familiale, ce qui rassure notamment les mineurs. Le réseau de volontaires franco-allemands est assez solide et les jeunes d'une même ville ou région sont souvent mis en contact pour favoriser la cohésion et leur permettre de se rencontrer le week-end, par exemple.



PARTIE 3 – LES ACTEURS RESSOURCES DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Atelier Mobilité Léo Lagrange de Dijon



Depuis 2009, l'Atelier Mobilité encourage l'émanicipation des jeunes, que ce soit par un soutien à leur mobilité ou par un accès à

un engagement associatif dans le monde via différents programmes de volontariat. C'est également un lieu d'information où les jeunes peuvent trouver des idées d'action et être accompagnés pour donner vie à leurs initiatives. La structure a développé une expertise pour accompagner chaque jeune en partant de ses besoins et de sa personnalité. L'Atelier Mobilité propose en ce sens un large panel de dispositifs individuels ou collectifs, que ce soit en termes de durée (d'une semaine à un an), ou de type de mobilité (aide à la construction de projets personnels, stages, formations, séminaires,

volontariats). Ainsi, chaque jeune souhaitant vivre une expérience d'engagement pourra trouver une solution qui lui convient. Afin que chacun puisse avoir accès à ces dispositifs, l'accompagnement, le suivi et la participation des jeunes aux projets sont gratuits.

RéCiDev

Le Réseau Citoyenneté Développement (RéCiDev) en tant que centre de ressources, s'engage pour la promotion de la solidarité internationale. Cet engagement se traduit par la proposition de formations d'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité, d'un accompagnement des porteurs de projets dans leur réflexion liée à une mobilité internationale, de l'information et promotion des dispositifs existants en fonction des profils, ainsi que



des conseils techniques (identification des besoins et actions, budget prévisionnel, partenariats et financements...).

Sur la jeunesse plus précisément, RéCiDev organise des journées de préparation au départ et de valorisation de l'expérience au retour à destination des jeunes afin de mieux appréhender la rencontre interculturelle et de pouvoir capitaliser leurs acquis ainsi que des formations dédiées aux professionnels et bénévoles souhaitant développer leurs compétences dans l'accompagnement de jeunes engagés dans un projet de mobilité.

CEMÉA Bourgogne-Franche-Comté



Les Ceméa de Bourgogne-Franche-Comté, basés à Besançon, disposent d'un pôle international pour favoriser la mobilité des jeunes à l'étranger. Ils créent, animent et coordonnent des projets européens et internationaux dans le but de promouvoir l'éducation et la formation tout en déclinant des actions innovantes en direction de la jeunesse, de l'éducation, du loisir socio-éducatif, du travail social, de la culture, etc. Dans ce cadre, les Ceméa offrent un accompagnement aux jeunes souhaitant s'engager dans un projet de mobilité internationale ainsi que des formations. Ces dernières sont à destination des professionnels et bénévoles qui souhaitent développer des compétences dans l'accompagnement de jeunes engagés dans un projet de mobilité.

Les jeunes et les structures de quartiers peuvent être accompagnés dans leurs projets, une assistance administrative sur la conception et le portage d'actions peut favoriser le déroulement d'une mobilité.

Interstice Nevers



Interstice est une association loi 1901 basée au sein du quartier Montots-Grande Pâture, à Nevers. Elle intervient au sein des Quartiers Politique de la Ville grâce à de la prévention spécialisée et de la médiation sociale et plus précisément, en accompagnant des jeunes en difficulté sociale, éducative ou professionnelle. Cet accompagnement se matérialise par l'organisation de chantiers de jeunes dans le cadre du VVV/SI.

Fédération Régionale des Maisons Familiales Rurales de Bourgogne-Franche-Comté



La Fédération Régionale des Maisons Familiales Rurales (FRMFR) de Bourgogne-Franche-Comté est implantée à Chenôve et regroupe plusieurs MFR du territoire. Elle a contribué à la création d'un consortium Erasmus+ de 37 établissements, dont 20 MFR et 17 lycées professionnels. Engagée depuis plusieurs années dans la mobilité professionnelle des jeunes et des adultes en Europe, elle propose principalement des stages à l'international dans le cadre des formations animées par les membres de la fédération et devrait proposer prochainement des missions de volontariat dans le cadre du Corps Européen de Solidarité.

Association Jeunes Citoyens 70

L'Association Jeunes Citoyens 70 (AJC 70) créée en 2014 est basée dans le QPV de Rêpes-Montmarin, à Vesoul, en Haute-Saône. L'association a monté plusieurs projets de chantiers de solidarité internationale grâce au dispositif du VVV/SI, mais a aussi accueilli un chantier international de bénévoles en région.

Centre de Beaumotte – Solidarités Jeunesses



Le Centre de Beaumotte est engagé dans la mobilité internationale depuis 1980 avec les premiers programmes européens grâce au Mouvement

International de Solidarités Jeunesses. Le MISJ porte les dossiers au niveau national et le Centre de Beaumotte est une structure d'accueil et d'envoi de jeunes souhaitant effectuer un volontariat individuel ou collectif (Corps Européen de Solidarité). Le Centre de Beaumotte organise également des chantiers internationaux de bénévoles sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté en lien avec ses partenaires internationaux.

Association Pour Promouvoir et Unifier les Initiatives Solidaires



L'association Appuis œuvre dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté mondiale, en soutenant notamment un programme

d'éducation au Niger avec son partenaire Wa Himma Dan. Depuis plusieurs années, l'association accueille et envoie des volon-

taires en service civique à l'international et en réciprocité avec son partenaire nigérien et fait également office de structure d'intermédiation en mettant à disposition des jeunes français pour l'Agence Nigérienne pour le Volontariat et le Développement (ANVD). Appuis propose également des offres de volontariat de solidarité internationale et coordonne chaque année des chantiers internationaux de solidarité internationale JSI-VVV/SI (à l'international et en réciprocité). L'association organise également des sessions de formation civique et citoyenne sur la thématique de la solidarité internationale et propose des modules de préparation au départ et d'accompagnement au retour de mobilité.

Maison de Rhénanie-Palatinat

Basée à Dijon, la Maison de Rhénanie-Palatinat propose des offres de volontariats franco-allemands sous le label Volontariat Culturel



Maison
Rhénanie
Palatinat

Franco-Allemand et Volontariat Écologique Franco-Allemand. Elle accompagne et forme des jeunes volontaires, facilite la mise en lien avec des structures allemandes, etc.

Info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté

Le réseau Info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté a pour objet d'informer les jeunes par tous les moyens

appropriés et dans tous les domaines qui les concernent. Il apporte son soutien à toutes les actions en faveur des jeunes. Il intervient



dans tous les champs concourant à l'amélioration de la qualité de vie des jeunes dans les territoires ruraux, périurbains et urbains.

Orientation, formation, emploi, stages, santé, logement, vie quotidienne, service civique, aides aux projets, mobilité internationale, sport, loisirs ou encore la Carte Avantages Jeunes, le réseau Info Jeunes se mobilise pour informer, conseiller et accompagner les jeunes. Les structures membres du réseau IJ peuvent mettre en place, seules ou en partenariat, toutes les actions, manifestations, activités et prestations, pertinentes et utiles pour la jeunesse.

Info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté coordonne la plateforme régionale de la mobilité internationale « **Agitateurs de mobilité** » qui recense l'ensemble des informations, références et structures ressources dans le domaine de la mobilité internationale en région.

| Ville de Nevers



La Ville de Nevers propose des projets de volontariat européen pour ses jeunes citoyens. Accréditée depuis 2009 pour le volontariat européen, la

ville est en mesure d'envoyer et d'accueillir des jeunes, ainsi que de les accompagner dans leur démarche. Le service jeunesse, citoyenneté et international s'adresse à tout type de jeunes : lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, etc. et cible particulièrement les jeunes hésitant quant à leur orientation au sortir du lycée et ceux qui ont abandonné

leurs études, sans qualification particulières et rencontrant des difficultés à s'insérer dans la société et la sphère professionnelle.

Le service jeunesse, citoyenneté et international de la ville intervient auprès des jeunes en informant et sensibilisant via des temps de rencontres et des communications au travers de médias locaux, mais aussi en accompagnant et soutenant des jeunes ayant un projet de mobilité internationale, en particulier de volontariat et sensibilisation aux autres cultures.

| Ville de Dijon

La service Jeunesse-Mobilité Internationale de la Ville de Dijon offre des opportunités d'accueil et d'envoi de jeunes à l'international avec les dispositifs Erasmus+, le Corps Européen de Solidarité et les volontaires en service civique international et en réciprocité en particulier avec ses villes jumelles. Afin d'accompagner les jeunes, la ville est liée à la fédération Léo Lagrange qui a son Atelier Mobilité au sein de la commune.



| Département du Territoire de Belfort

La mission Coopération Internationale du Département du Territoire de Belfort propose l'envoi et l'accueil de jeunes et coordonne des projets de mobilité européens grâce au Service Volontaire Européen, devenu Corps Européen de Solidarité. Les projets d'accueil s'étalent sur une période de douze mois généralement et le jeune accueilli effectue



des périodes d'immersion dans différents services comme l'environnement ou l'éducation. Le Département a mis en place une politique d'accompagnement des initiatives locales de solidarité internationale qui s'est traduite par la création d'un Fonds de Solidarité internationale.

| Région Bourgogne-Franche-Comté

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

La Région Bourgogne-Franche-Comté propose plusieurs dispositifs dédiés aux jeunes pour les cursus scolaires à l'étranger ou l'insertion professionnelle, ainsi que des bourses pour les séjours engagés. Parmi tous ces dispositifs, il est possible de trouver :

- › La bourse **Aquisis** : permet aux étudiants inscrits dans un établissement de Bourgogne-Franche-Comté de poursuivre leurs études à l'étranger dans le cadre du dispositif Erasmus+ ou d'un partenariat conclu entre un établissement de la Région et un établissement étranger. Il est aussi possible d'en bénéficier si l'on suit une formation en alternance. Elle est cumulable avec l'Aide à la mobilité internationale (de l'Éducation nationale) et l'Allocation Erasmus+ (Union européenne). Elle varie selon plusieurs critères et est octroyable pour une période de 3 à 10 mois.
- › La bourse **Dynastage** : permet aux étudiants, lycéens et apprentis d'effectuer un stage à l'étranger d'une durée comprise entre 2 semaines et 6 mois.

- › Le dispositif **Stage Monde** : destiné aux jeunes diplômés ou demandeurs d'emploi de 18 à 30 ans domiciliés en Bourgogne-Franche-Comté. Ce dispositif vise le soutien aux jeunes souhaitant effectuer un stage professionnel à l'étranger hors de leurs études pendant une période allant de 3 à 5 mois.
- › La bourse **Jeunes Citoyens du Monde** concerne une mobilité d'engagement, disponible pour les 18-30 ans souhaitant mener une action de solidarité à titre bénévole grâce à une structure française et/ou une structure étrangère relevant du secteur public, privé ou mixte.

| Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES)


**RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

La DRAJES de Bourgogne-Franche-Comté gère les octrois d'agrèments de Service Civique aux structures qui en font la demande, les avenants et la validation des missions de Service Civique en réciprocité. Elle oriente les jeunes qui ont un projet de mobilité internationale vers les structures ressources en région et assure un appui aux acteurs souhaitant s'engager dans le Corps Européen de Solidarité ou les chantiers internationaux de bénévoles notamment. La DRAJES et BFC International orientent leurs actions communes en faveur de l'accessibilité de la mobilité internationale et de

la construction de parcours d'engagement – tous dispositifs confondus – pour les jeunes bourguignons-franc-comtois.

Délégation Régionale Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération (DRAREIC)



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique
aux relations européennes,
internationales
et à la coopération

La DRAREIC de Bourgogne-Franche-Comté a été créée le 1^{er} janvier 2020. Le service à compétence régionale est composé des délégations académiques aux relations européennes et internationales des académies de Besançon et de Dijon. Le service pilote l'ouverture européenne et internationale de la région académique autour de trois axes : la mobilité pour tous ; la formation en intégrant un parcours de formation européenne, voire internationale, dans le parcours des apprenants et ou des personnels ; la coopération, en favorisant les partenariats et échanges entre pairs et les recherches développement.

Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS)



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)

Née le 1^{er} avril 2021, la DREETS est appelée à piloter, communiquer et évaluer les politiques publiques qui lui sont dévolues

à l'économie, l'emploi, la compétence, le travail, la concurrence, la consommation, la répression des fraudes, la métrologie et la cohésion sociale. La DREETS a établi un partenariat avec BFC International pour faciliter l'engagement à l'international de publics jeunes fragiles, issus de quartiers prioritaires de la Politique de la Ville ou de Zones de revitalisation rurale dans une perspective d'insertion socioprofessionnelle.

France Volontaires

France Volontaires est la plateforme française des Volontariats Internationaux d'Échange et de Solidarité. Créée en 2009



sous la forme d'une association, France Volontaires est le fruit d'une construction partagée entre des acteurs publics et associatifs impliqués dans la solidarité internationale. Elle s'appuie sur une présence en France (hexagonale et outre-mer) et sur un réseau d'Espaces Volontariats en Afrique, Asie et Amérique latine. France Volontaires a pour missions la concertation et le plaidoyer, l'information et l'orientation, la valorisation des volontariats, l'expérimentation, l'accompagnement et la mise en réseau. L'association peut accompagner les jeunes et/ou les structures dans l'identification de partenaires sur place, via les Espaces Volontariats.

ANNEXE

GLOSSAIRE DES DISPOSITIFS DE MOBILITÉ ET D'ENGAGEMENT À L'INTERNATIONAL

LE SERVICE CIVIQUE À L'INTERNATIONAL ET EN RÉCIPROCITÉ

L'Engagement de Service Civique est un dispositif de volontariat créé par la loi du 10 mars 2010 sur le Service Civique. Il s'inscrit dans une politique jeunesse visant la cohésion nationale et la mixité sociale dans le cadre d'un projet d'intérêt collectif. Il est géré par l'Agence du Service Civique.

Quels domaines d'action ?

Solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire et intervention d'urgence.

Pour qui ?

Tous les jeunes entre 16 et 25 ans (signature du contrat possible jusqu'à la veille de son 26^e anniversaire) et élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Le dispositif est accessible sans condition de diplôme, de formation ou d'expérience professionnelle préalable. Deux possibilités :

- Service Civique à l'International : jeunes français ou étrangers résidents depuis plus d'un an en France souhaitant réaliser leur mission à l'étranger.
- Service Civique en Réciprocité : jeunes étrangers issus de pays accueillant des volontaires français (hors UE) souhaitant réaliser leur mission en France.

Combien de temps ?

La mission doit durer entre 6 et 12 mois avec au minimum 3 mois à l'étranger.

Où ?

En France ou dans le monde.

Comment ?

Le jeune doit être accompagné par un tuteur dans sa structure d'envoi et par un tuteur dans sa structure d'accueil. Les structures d'accueil et d'envoi doivent bénéficier d'un agrément de Service Civique ou doivent faire appel à une structure d'intermédiation bénéficiant de l'agrément pour accompagner le jeune dans son projet.

Quelle aide ?

Les jeunes bénéficient d'une indemnité égale (473,04 €/mois) versée par l'État via l'Agence du Service Civique et d'une indemnité complémentaire (107,58 €/mois) versée par la structure d'accueil (réciprocité) ou d'envoi (international). Certains jeunes (bénéficiaires du RSA, étudiants, etc.) bénéficient également d'autres indemnités complémentaires. Les jeunes bénéficient également d'une couverture sociale en France lorsqu'ils viennent de l'étranger ou lorsqu'ils partent pour des missions à l'étranger de plus de 3 mois. Les jeunes vont éga-

lement pouvoir suivre au cours de leur mission une préparation au départ, une formation civique et citoyenne et une formation Prévention et Secours Civique de niveau 1.

Plus d'informations sur le Service Civique à l'International et en Réciprocité :

www.service-civique.gouv.fr/jeunes-volontaires

LE CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ

Lancé fin 2018 pour prendre la suite du Service Volontaire Européen (SVE), le Corps Européen de Solidarité est une initiative de l'Union européenne qui vise à **favoriser la participation de jeunes** et d'organisations à des **activités de solidarité** permettant de **renforcer la cohésion, la démocratie et la citoyenneté en Europe** tout en répondant aux défis contemporains.

Quels projets ?

Le volontariat individuel ou les équipes de volontaires sont des groupes de 10 à 40 jeunes issus d'au moins deux pays différents qui réalisent une action commune d'intérêt général.

Les projets de solidarité peuvent être montés par un groupe d'au moins 5 jeunes d'un même territoire et ont vocation à apporter un changement positif au sein de leur communauté locale.

Pour qui ?

Pour tous les jeunes entre 18 et 30 ans.

Combien de temps ?

Les missions de volontariat s'effectuent sur une période comprise entre 2 semaines et 2 mois pour les équipes de volontaires et entre 2 et 12 mois pour le volontariat individuel.

Les projets de solidarité peuvent s'échelonner sur une période allant de 2 à 12 mois.

Où ?

États membres de l'Union européenne, pays participants (Islande, République de Macédoine du Nord, Turquie), pays partenaires du programme (Europe centrale et pourtour méditerranéen).

Comment ?

Pour le volontariat (individuel ou collectif), les jeunes s'inscrivent sur le portail du Corps Européen de Solidarité et candidatent à des offres de volunta-

riat existantes où se rapprochent d'une structure de soutien de leur territoire pour construire un projet de volontariat personnalisé.

Pour les projets de solidarité, les jeunes se constituent en équipe et déposent leur projet sur le portail du Corps Européen de Solidarité. Ils peuvent faire appel à une structure locale expérimentée pour les appuyer dans leurs démarches.

Quelle aide ?

Pour le volontariat (individuel ou collectif), le programme prend en charge les frais de voyage, les frais liés à l'hébergement et à la nourriture sur

place. Les jeunes bénéficient en amont de leur mission d'une préparation au départ et d'un soutien linguistique. Ils reçoivent également une indemnité journalière (argent de poche) pour leurs frais quotidiens.

Pour les projets de solidarité, le groupe de jeunes bénéficie d'un forfait par projet (500 €/mois) et d'un forfait pour l'appui coaching (214 €/jour pendant au maximum 12 jours pour rémunérer une structure de soutien à leur projet).

Plus d'informations sur le Corps Européen de Solidarité :

www.corpeuropeensolidarite.fr

LES CHANTIERS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE JSI-VVV/SI

Pilotés par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et par le FONJEP, le programme JSI-VVV/SI¹ visent à **favoriser la rencontre interculturelle entre jeunes français et des jeunes d'un pays partenaire autour de la réalisation d'une action commune de solidarité internationale.**

Quels domaines d'action ?

Solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire et intervention d'urgence.

Quels projets ?

Projets à caractère social ou environnemental, projets culturels, projets sportifs, projets d'éducation/sensibilisation ou chantiers de construction/réhabilitation/aménagement.

Pour qui ?

Un groupe de 4 à 16 jeunes de 15 à 25 ans en lien avec un groupe de jeunes identique issu d'un pays partenaire.

Combien de temps ?

L'action doit durer environ 15 jours, dont 10 jours minimum consacrés à l'action commune de solidarité internationale.

1 Jeunesse Solidarité Internationale (JSI) et Ville Vie Vacances et Solidarité Internationale (VVV/SI)

Où?

En France ou dans un pays éligible à l'Aide Publique au Développement (APD).

Comment?

Les jeunes français doivent être accompagnés par une association loi 1901 de leur territoire et être en lien avec une association partenaire à l'étranger. Le groupe de jeunes et l'association locale seront appuyés dans le projet par une association habilitée de solidarité internationale (« Parrains du dispositif »).

Quelle aide?

La subvention peut aller jusqu'à **8500 €** (10 000 € pour les projets au départ de l'Outre-Mer et de la Corse) et doit représenter **50% maximum** du budget global du projet.

Plus d'informations sur les programmes JSI-VVV/SI:

www.fonjep.org/solidarite-internationale/projets-de-jeunes-jsi-et-vvsi

LES CHANTIERS INTERNATIONAUX DE BÉNÉVOLES

Organisés à l'initiative d'associations locales, régionales ou nationales, les chantiers de bénévoles sont le fruit d'une approche partenariale forte, menée avec les services de différents ministères et les collectivités locales.

Quels projets?

Rénovation ou réhabilitation du patrimoine, construction/aménagement de sites, action de protection de l'environnement, animation auprès de public variés, action sociale, etc.

Pour qui?

Un groupe de 10 à 20 bénévoles d'origines culturelles et géographiques différentes. La plupart des chantiers s'adressent à des jeunes majeurs, toutefois il existe également des chantiers ados ouverts aux jeunes ayant entre 13 et 17 ans.

Combien de temps?

Le chantier se déroule sur 2 à 3 semaines, souvent l'été ou pendant les

vacances scolaires. En parallèle des activités culturelles/sportives et de cohésion sont proposées aux participants.

Où?

Partout dans le monde.

Comment?

Le groupe peut être constitué de participants « autonomes » (étudiants, scouts, salariés...) qui manifestent leur souhait de rejoindre le chantier de manière individuelle ou de participants encadrés par une structure (foyer, pôle d'information jeunesse, lycée, centre social, etc.).

Quel coût?

Les participants aux chantiers paient en général entre 100 € et 500 € pour couvrir les frais d'hébergement et de bouche.

Plus d'informations sur les chantiers internationaux de bénévoles:

www.cotravaux.org/
[Chantiers-internationaux](#)

LES ÉCHANGES DE JEUNES ERASMUS+ JEUNESSE

Les échanges de jeunes s'inscrivent dans le cadre du programme européen Erasmus+ Jeunesse (action clé 1 – KA1) et permettent à des jeunes européens de se rencontrer autour d'une expérience éducative et de vivre ensemble.

Quels projets ?

Lutte contre les exclusions, le racisme et la xénophobie, art et culture, environnement, protection du patrimoine, médias et information des jeunes, santé, économie solidaire, sport, etc.

Pour qui ?

L'échange peut concerner entre 16 et 60 jeunes ayant entre 13 et 30 ans et issus d'au moins deux pays différents. Les participants sont répartis dans des groupes d'au moins 4 personnes et accompagnés par un « Leader » (qui doit être majeur pour encadrer).

Combien de temps ?

L'échange peut se dérouler sur une période allant de 5 à 21 jours. En parallèle du chantier, des temps de vivre-ensemble, de débats, de cohésion, de rencontres avec

les populations locales sont proposés aux participants. L'ensemble du projet peut quant à lui s'échelonner sur une période de 3 à 24 mois.

Où ?

États membres de l'Union européenne et pays partenaires du programme.

Comment ?

Les jeunes peuvent soumettre leurs projets d'échanges directement auprès de l'Agence Nationale du programme Erasmus+ de leur pays ou peuvent être appuyés par une structure de soutien éligible (associations locales, collectivités territoriales, groupements à but non lucratif, etc.).

Quelle aide ?

Le programme prend en charge les frais de voyage, d'hébergement et de nourriture sur place. Les jeunes bénéficient en amont de leur mission d'une préparation au départ et d'un soutien linguistique.

Plus d'informations sur les échanges de jeunes Erasmus+ :

<https://erasmusplus-jeunesse.fr/cest-quoi/mobilite>

NOTES

A series of 20 horizontal dashed lines, evenly spaced, intended for writing notes. The lines are light blue and extend across most of the page width.

CONTACTS & INFORMATIONS GÉNÉRALES :

Bourgogne-Franche-Comté International

Site de Besançon (Siège social)

Arsenal-Bât. Q
Place Saint-Jacques – BP 16163
25014 Besançon cedex
Tel: 03 81 66 52 38

Site de Dijon

85, Avenue du Lac
1^{er} étage
21000 Dijon
Tel: 09 83 20 12 03

Courriel

contact@bfc-international.org

Sites Internet

www.bfc-international.org
www.bfc-burkina.org



NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS

